

NR Flash

SPORTS, en pages 7 et 10:
 — Football : chez nos voisins
 — Hockey : Sion-Chamonix
 — Sport-Toto

INFORMATION LOCALES, en pages 12 et 13:
 — Arrestation d'un cambrioleur
 — Mort subite
 — Repeuplement du lac de Montorge

INFORMATIONS SUISSES ET ETRANGERES, en page 16

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 TELEPHONE (027) 231 51-52 — C.C.P. II C 274 — LE NUMERO : 25 CENTIMES

BUREAU 88"SA

organise
 votre bureau!

RUE DES REMPARTS
 SION
 TELEPHONE (027) 2 37 73

P 270 S

Notre chronique de politique étrangère

AUTOUR DU TAPIS VERT

NOUS l'avons dit: les Assemblées de l'O.N.U. sont devenues des « lieux diplomatiques » qui peuvent être dangereux, sous plus d'un aspect, pour la conduite des relations internationales. En effet, l'admission massive, sur quelques brèves années, des Etats fraîchement émancipés, si elle est légitime et inévitable, a créé une majorité factice qui ne correspond pas aux responsabilités des puissances qui mènent le monde. On ne saurait, en effet placer sur le même pied le Togo ou Trinidad, avec les Etats-Unis, l'URSS ou la France.

En théorie, ces admissions sont normales; en fait elles faussent tout le système, car les deux tiers de ces majorités exotiques comprennent des membres qui seraient dans l'impossibilité de tenir un rôle actif, si d'aventure l'organisation passait à l'action ou sollicitait des versements financiers supplémentaires. Actuellement plus de la moitié des membres de l'ONU jouissent de tous les droits et avantages prévus par la Charte, mais ne peuvent, étant donné leurs moyens extrêmement limités, assurer les devoirs et obligations qui sont, dans un système démocratique normal, la juste contrepartie des premiers. Dès lors, ce n'est que sur les questions de principe, les problèmes politiques, que leurs voix, lors d'un scrutin, prennent une signification et qu'il est intéressant de noter leur position idéologique.

Le scrutin-type est celui, qu'année après année, l'assemblée plénière consacre à l'éventuelle admission de la Chine populaire. En fait et en réalité, il suffisait que les Etats-Unis ne s'y opposent plus pour qu'immédiatement leur « clientèle » les suivant, Pékin trouve le nombre de voix qui lui seraient nécessaires pour adhérer à l'organisation. Or, pour l'heure, devant le refus américain, chacun y va d'une appréciation symbolique qu'on sait sans effet et sans conséquence. Elle est d'autant plus symptomatique!

Donc, pour 1963, c'est par 57 voix contre 41 et 12 abstentions que la Chine populaire s'est vu refuser son admission. Il est déjà curieux de relever d'une part que 110 Etats membres étaient présents lors du vote et ont tenu à y participer, seule l'Ethiopie étant absente; d'autre part, que cette explication publique, cette prise de position avait été demandée par l'Albanie et le Cambodge. Si l'on comprend

les raisons idéologiques de la première, on saisit moins bien celles du second, qui seraient d'ordre géographique, de plus ou moins bon voisinage...

LE FOND DES URNES

Parmi ceux qui ont voté pour l'admission on relève la Grande-Bretagne (qui a depuis longtemps renoué ses relations diplomatiques avec Pékin) les Etats nordiques: Finlande, Suède, Norvège, Danemark, qui font de l'universalité une condition essentielle de l'organisation internationale; l'Inde du Premier Nehru, c'est-à-dire pacifiste et altruiste, malgré l'occupation d'une partie de son territoire; le Pakistan qui menace de réviser sa ligne politique; la Tunisie qui songeait à l'évacuation de Bizerte. A ces Etats s'ajoutent naturellement non seulement tous ceux du bloc communiste, mais aussi du bloc afro-asiatique et du Moyen-Orient, pour autant qu'ils aient intérêt à prendre officiellement position.

Car parmi les abstentionnistes, ceux qui tentent de faire croire qu'ils n'ont pas d'opinion, on trouve à côté de l'Arabie Séoudite, du Liban, de la Mauritanie, de Sierra-Leone, des Européens comme la Hollande, l'Autriche, le Portugal, puis la lointaine Islande, et le mal « placé » Israël. Mais chacun de ces « cas » pourrait s'expliquer par des raisons politiques...

Restent ceux qui ont voté contre cette

admission, en même temps que les Etats-Unis et la France. D'abord massivement tous les Etats hispano-américains qui ne sont pas d'obédience marxiste; puis les dominions du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, qui prennent ainsi une position diamétralement opposée à celle de leur ancienne mère-patrie. Ensuite, tous les Etats africains qui demeurent dans le sillage de la France. Suivent les « Occidentaux » que sont la Belgique, la Grèce, le Luxembourg, la Turquie et l'Espagne. A côté des Dominions britanniques se rangent la jeune Malaisie et Chypre; à côté des Américains, les Philippines; à côté de la France, l'Iran, à laquelle le général De Gaulle vient de rendre visite.

Et voilà le panorama politique aux cent et une facettes qui caractérise l'ONU lorsqu'on oblige ses membres à se déterminer publiquement. Il suffirait qu'une tête-de-série adoptât une nouvelle attitude pour qu'aussitôt ces constellations éphémères changent d'aspect. Pour la suivante, il ne reste plus qu'à patienter douze mois!

Me Marcel-W. SUES.

Gare à vendre... faute de trains



C'est près de Hambourg que l'on peut lire une affiche plantée devant cette gare indiquant qu'elle est à vendre. En effet, les trains qui y passaient ont maintenant été détournés sur une autre voie. Ne serait-ce pas, pour les amateurs adultes de trains électriques, l'occasion unique de rendre au jouet ses dimensions premières?

LE BUDGET 1964 DE L'ETAT DU VALAIS

Déficit: 10 millions 765.000 Fr.

Le projet de budget 1964 présenté par le Conseil d'Etat au Grand Conseil est arrêté comme suit:

A. Budget financier	
Dépenses	Fr. 192.720.240
Recettes	Fr. 167.296.050
Excédent des dépenses	Fr. 25.424.190
B. Compte de clôture	
Produits	Fr. 18.848.870
Charges	Fr. 4.189.680
Excédent des produits	Fr. 14.659.190
DEFICIT	Fr. 10.765.000

Les charges que l'Etat doit supporter sont en constante augmentation. En effet, les dépenses du budget financier 1963 se chiffraient à Fr. 168.920.111 alors qu'en 1964, elle s'élèvent à Fr. 192.720.240. Cette aggravation de Fr. 23.800.129 se situe principalement dans les secteurs énumérés ci-après:

- la nouvelle législation en matière de formation de la jeunesse valaisanne, la participation du canton au financement des allocations familiales et de l'assurance-invalidité influencent les dépenses du département de l'Instruction publique qui accusent une augmentation de 9 millions par rapport au budget 1963;
- l'ensemble des réalisations prévues en 1964 par le département des Travaux publics représente une dépense supérieure au budget 1963 de 7 millions;
- au département de l'Intérieur, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie apparaît également une

aggravation de dépenses d'environ 3 millions découlant du programme arrêté pour les travaux d'améliorations foncières et des diverses actions menées par les Stations agricoles;

- le service des intérêts et des amortissements de la dette publique absorbera Fr. 9.160.000 contre francs 7.600.000 au budget 1963;
- les prévisions budgétaires du Service de la santé publique passent de Fr. 2.500.000 en 1963 à Fr. 3.300.000 en 1964; les subventions pour la protection des eaux et le traitement des ordures absorbent à elles seules Fr. 580.000.

Les recettes, bien qu'en augmentation, ne suivent pas le même taux de progression que les dépenses. Cette rupture d'équilibre exigera pour l'exercice 1964 un emprunt de 20 millions de francs en vue de fournir à la trésorerie la liquidité nécessaire.

Il est à relever également que dans les charges du compte de clôture, les amortissements comptables sur immeubles, mobilier et matériel et investissements à amortir, etc., figurent par Fr. 3.190.000 alors que dans les produits, l'augmentation des immobilisations (construction de bâtiments destinés à l'enseignement, construction d'immeubles de service, participation permanentes, etc...) s'élève à Fr. 11.669.150.

Malgré une compression judicieuse des dépenses, le déficit du projet de budget s'élève à Fr. 10.765.000. On ne peut indéfiniment demander à l'Etat d'élargir le cercle de ses interventions sans lui procurer les ressources nécessaires.

Questions juridiques

Cession de créance et reprise de dette

Lorsqu'un créancier fait cession à une tierce personne d'une créance garantie par un cautionnement, ce cautionnement subsiste en faveur du nouveau créancier. Juridiquement, la personne du créancier ne joue guère de rôle pour la caution. Pratiquement, en revanche, la cession peut modifier la situation, substituer peut-être, à un créancier accommodant, un autre qui sera plus raide à l'égard de son débiteur. Mais, d'une façon générale, dans la cession de créance, la personne du créancier n'a guère d'importance.

Il en va tout autrement lorsqu'il s'agit d'une reprise de dette, qui libère l'ancien débiteur de tout engagement. Lorsqu'on cautionne quelqu'un, en effet, c'est pour lui rendre service, à lui

personnellement, pour lui faciliter la reprise d'un commerce, d'une exploitation agricole, etc., ou bien, parfois, pour le tirer d'un mauvais pas. C'est la personne du débiteur qui joue le rôle principal en l'occurrence. Si donc nous ap-

LIRE LA SUITE EN PAGE 6

NOTRE CHRONIQUE SOCIALE

ENTRE KHROUCHTCHEV ET TITO

QUEL SOCIALISME?

Aux premières années de ce siècle, quand on discutait du socialisme, ses partisans se gardaient bien de fixer et de définir les assises de la société future, en choisissant l'une des deux solutions que les doctrinaires avaient imaginées.

L'une de ces thèses prévoyait qu'après l'abolition du capitalisme privé, la direction de toute la vie économique d'un pays reviendrait à l'Etat. A une époque où un vent de liberté soufflait encore sur toute l'Europe, cette thèse n'éveillait pas autant de sympathie que la seconde, qui proposait la remise des entreprises aux syndicats ouvriers, en gestion autonome et indépendante de l'Etat.

La doctrine de Sorel, en qui les intellectuels du parti voyaient l'interprète le plus pénétrant de Marx, offrait un appui à cette solution. En effet, si la classe ouvrière, telle que Marx l'avait prévue et décrite, devait être la classe élue, purifiée de toute contamination bourgeoise, éduquée et transformée par la révolution, les grèves et la violence, il était impossible que, parvenue au pouvoir, elle pût engendrer le monstrueux Léviathan qu'est l'Etat despotique et absolu. Le syndicalisme sorélien réaliserait la synthèse harmonieuse du libéralisme et du socialisme.

De graves objections, il est vrai, ne tardèrent pas à s'élever, selon lesquelles la gestion directe des entreprises par les syndicats aboutirait inévitablement au gâchis technico-économique. Les socialistes avisés s'abstinrent donc de prendre parti et, renvoyant dos à dos les inventeurs des deux systèmes, ils préférèrent — suivant la dialectique historique de Marx — laisser à la sagesse de l'histoire le soin de déterminer les assises de la société nouvelle.

Or, il se trouve que la récente rencontre de Khrouchtchev et de Tito a redonné un regain d'actualité aux questions que l'on se posait il y a plus de cinquante ans.

M. K. est convaincu de la supériorité du système adopté en URSS, à savoir: l'unité de direction dans l'absolutisme de l'Etat. Il n'a pas manqué d'opposer de multiples objections au système de gestion directe pratiquée en Yougoslavie. Ce mode de faire s'inscrit en violation directe du principe léniniste de l'unité de direction et, en conséquence, ne peut avoir aucune valeur pour qui professe le dogmatisme soviétique.

Mais il y a plus: les conseils d'entreprises — toujours selon Khrouchtchev — sont des organes incapables de proposer des plans de production correspondant aux exigences du pays; incapables aussi de fixer la part du revenu global destiné aux salaires et celle qui doit aller aux réinvestissements. (Même dans les régimes libres, ne voit-on pas les syndicats pousser à l'augmentation des salaires sans égard à l'intérêt général et à la hausse des prix?) Incapables également d'éviter les conflits entre conseils de gestion et de direction: incapables enfin d'assurer le choix de bons dirigeants soucieux du bien commun.

Il paraît que les interlocuteurs yougoslaves n'ont pas opposé à M. K. que des réponses évasives, si bien que ce dernier a conclu par une de ses boutades: « Tout ceci est bien clair, pourvu que vous-mêmes en compreniez le sens... »

Néanmoins, M. K. a dû avouer que son système ne lui donne pas entière satisfaction: « Nous sentons le besoin de décharger nos institutions d'une bureaucratie trop lourde et de promouvoir une plus large démocratie. » Il reste à savoir comment il s'y prendra, car la centralisation de l'économie entraîne de soi la bureaucratie et ses fâcheuses séquelles.

Concluons que le monde communiste d'aujourd'hui retrouve, dans les faits, des difficultés prévues il y a plus d'un demi-siècle, et aucun des deux systèmes ne paraît être le bon...
 F. Rey

Denis de Rougemont lauréat du Conseil littéraire de Monaco

PARIS, 28 oct. * Denis de Rougemont, écrivain suisse de langue française, est, depuis lundi soir, le treizième lauréat du Conseil littéraire de la Principauté de Monaco.

Réuni à l'Hôtel George-V, à Paris, le jury de la Principauté était présidé par le prince Pierre de Monaco, père du souverain, et comprenait de très grands noms de la littérature française, depuis Georges Duhamel jusqu'à Marcel Achard.

Denis de Rougemont, né à Neuchâtel, en 1906, dirige, à Genève, le Centre européen de la Culture. Son œuvre comprend plus de 20 volumes édités en Suisse et en France et traduits en plusieurs langues.

A la fois philosophe et poète, Denis de Rougemont a une parfaite connaissance de la littérature allemande et particulièrement de son romantisme.

Au-delà des frontières nationales et du temps, l'œuvre de Denis de Rougemont fouille les conflits de la passion, du sacrifice et de l'amour.

Après Gilbert Cesbron, Louis de Vilmorin, Henri Troyat et bien d'autres, Denis de Rougemont recevra, mercredi soir, à Paris, des mains du prince Rainier III, le Prix littéraire de la Principauté, d'une valeur de 10.000 fr.

DANS NOS CANTONS

GENEVE

* A la Société des auteurs et compositeurs dramatiques

La section suisse de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques a tenu à Genève ses assises annuelles sous la présidence de M. Alfred Gehri, président de la section suisse. Les deux prix suisses annuels de la société ont été attribués pour 1963 à Mme Andrée Beart-Arosa, auteur, et à M. Frank Martin, compositeur. Des médailles d'argent ont été attribuées à MM. Marcel Lamy, Edmond Martin-Achard et Marcel Chappuis, tous de Genève. Ajoutons que M. Roger-Ferdinand, président d'honneur de la SACD, assistait également à cette assemblée.

* Un chauffeur de camion écrasé par son véhicule

Un accident mortel s'est produit lundi matin aux Ports-Francis de Cornavin, à Genève. Un chauffeur de camion, M. Hermann Monnet, avait stoppé son camion dans un couloir légèrement en pente près du quai de débarquement des marchandises. Soudain, le lourd véhicule se mit en mouvement et M. Monnet, qui n'avait pas eu le temps de se mettre en lieu sûr, a été écrasé entre le véhicule et des caisses entassées en cet endroit. Le malheureux, qui était père de famille, âgé de 63 ans, a été tué sur le coup.

* Condamnation d'un ignoble individu

La cour d'assises de Genève a condamné, lundi, un Italien, Luigi M., garçon de cuisine, âgé de 25 ans, qui, le 18 avril dernier, avait accosté en ville une jeune fille de douze ans, l'avait entraînée jusque dans le quartier de la Jonction, enfermé dans sa chambre et avait abusé d'elle.

Cet ignoble individu a été condamné à trois ans de réclusion et à quinze ans de privation des droits civiques.

* Après plusieurs vols en Suisse, il se fait pincer à Bâle

L'individu qui, la semaine dernière, a brisé la vitrine d'une armurerie à la rue de Cornavin à Genève et y avait volé un pistolet, a été arrêté à Bâle. Il s'agit d'un jeune Allemand de Wiesbaden, âgé d'une vingtaine d'années, qui, depuis qu'il était arrivé en Suisse, avait déjà commis des vols dans plusieurs villes, le dernier étant celui de Genève. Il s'est fait pincer à Bâle au moment où il venait de commettre une agression contre un droguiste, dans son magasin.

FRIBOURG

* Un piéton tué

Un chauffeur de taxi qui effectuait une course de Fribourg en direction de Belfaux, a accroché un piéton, M. Ni-

klaus Stulz, âgé de 65 ans, domestique agricole, domicilié à Givisiez, qui circulait dans le même sens sur le bord de la chaussée, à la descente de Lussy. Projeté hors de la route, il a été tué sur le coup. La voiture a terminé sa course dans le champ et la passagère du taxi a été légèrement blessée.

ARGOVIE

* Grave accident de la circulation

Lundi matin, une voiture occupée par quatre personnes roulait entre Fislisbach et Daettwil. Une petite voiture dans laquelle se trouvaient deux personnes qui venait en sens inverse a quitté sa droite pour une raison inconnue et est venue heurter de front l'autre véhicule. Les deux occupants de ce dernier véhicule, ainsi que le conducteur de l'autre voiture, ont été transportés grièvement blessés à l'hôpital de Baden. Les deux voitures sont complètement démolies.

BERNE

* Le trafic ferroviaire italo-suisse entravé par des grèves tournantes

Le personnel de l'Etat italien, cheminots compris, se livre lundi à des grèves tournantes. Il en résulte quelques retards dans les communications internationales par chemin de fer entre l'Italie et la Suisse. Trois cessations de travail d'une heure chacune étaient prévues pour la nuit et la journée de lundi.

* Tué par un express

Un terrible accident s'est produit dimanche entre 23 heures et minuit en gare de Thoirishaus, sur la ligne Berne-Fribourg. Un ouvrier, Hans Krauchi, domicilié sur le territoire de la commune de Schmitten, a été happé par un express au moment où il allait monter dans un train. Il a été tué sur le coup. Agé de 31 ans, la victime était mariée et père de 6 enfants, dont l'aîné n'a que 9 ans. Son épouse attend un septième.

OBWALD

* Chute mortelle au Pilate

M. Benedetto Monaco, Italien, âgé de 22 ans, originaire de Taranto, travaillant dans un hôtel de Lucerne, a fait dimanche vers midi une chute mortelle sur le flanc nord du Pilate. Il faisait une excursion avec des camarades et s'est écarté de la route d'accès normale au sommet.

SCHAFFHOUSE

* Meurtre ou suicide ?

Un promeneur a découvert dimanche, au-dessus du pont reliant Neuhaus-

sen-am-Rhein et Flurlingen, le cadavre d'un jeune homme qui reposait, en partie, dans l'eau. Les papiers d'identité retrouvés sur le mort ont permis d'établir qu'il s'agit d'un Italien de 36 ans, domicilié depuis déjà quelques années dans la commune de Flurlingen, et dont la femme et les deux enfants se trouvent en Italie.

Des traces de coups et de taillades ont été relevées sur le cou du cadavre, et un couteau, à l'origine vraisemblablement des taillades, a été découvert à quelques pas. Des traces de sang ont été en outre repérées dans un bosquet. Toutefois, l'enquête n'a pu jusqu'à présent établir s'il s'agit d'un crime ou d'un suicide.

TESSIN

* Un journaliste français arrêté pour contrebande

Un journaliste français, né à Budapest, âgé de 31 ans, résidant à Paris, qui voyageait avec sa femme à bord d'une voiture, se présenta lundi matin à la frontière de Chiasso pour aller en Italie. Les douaniers italiens, après une perquisition de l'auto, ont découvert un double-fond qui cachait 281 radio-transistors, 245 batteries et 11 appareils acoustiques, le tout valant 2 millions de lires. Le journaliste et sa femme ont été arrêtés et la marchandise saisie.

CONSEIL NATIONAL : REPARTITION DES MANDATS

Cantons	Sièges		Radicaux		Socialistes		Conservat. P. A. B.		Indépend.		Libéraux		Démocrates		Evangél.		P. D. T.		
	1959	1963	1959	1963	1959	1963	1959	1963	1959	1963	1959	1963	1959	1963	1959	1963	1959	1963	
ZURICH	32	35	5	6	9	10	4	5	5	5	5	—	—	2	2	2	2	—	—
BERNE	33	33	6	6	12	12	2	11	11	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—
LUCEPNE	9	9	2	3	1	1	5	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
URI	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SCHWYZ	3	3	—	—	1	1	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
OBWALD	1	1	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
NIDWALD	1	1	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GLARIS	2	2	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ZOUG	2	2	1	1	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FRIBOURG	7	6	1	2	1	1	4	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SOLEURE	7	7	3	3	2	2	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
BALE-VILLE	8	8	2	2	3	3	1	1	—	—	1	1	1	1	—	—	—	—	—
BALE-CAMP.	4	5	1	1	1	2	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SCHAFFHOUS.	2	2	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
APPENZ. Ext.	2	2	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
APPENZ. Int.	1	1	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SAINT-GALL	13	13	4	4	2	2	6	6	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—
GRISONS	5	5	1	1	1	—	2	2	—	—	—	—	—	—	2	2	—	—	—
ARGOVIE	13	13	3	3	4	4	3	3	2	2	1	1	—	—	—	—	—	—	—
THURGOVIE	6	6	1	1	2	2	1	1	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TESSIN	7	7	3	3	1	1	3	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VAUD	16	16	6	6	5	4	1	1	1	—	—	2	2	—	—	—	—	—	1
VALAIS	7	7	1	1	1	1	5	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
NEUCHATEL	5	5	2	2	2	2	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—
GENEVE	8	10	3	2	1	2	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	2
Total:	196	200	51	51	51	53	47	48	23	22	10	10	5	6	4	4	2	3	4

Répartition des sièges au Conseil des Etats

Composition à la fin de la 36e législature 1959-1963 : 18 cons. chrét., 14 rad. dém., 4 pab, 3 lib. dém., 3 dém., 2 soc., soit 44 sièges.

Non soumis à une réélection le 27-10: cons. chrét. 10, rad. dém. 4, pab 1, lib. dém. 1, dém. 3, soc. 0.

En jeu le 27 octobre: cons. chrét. 8, rad. dém. 10, pab 3, lib. dém. 2, dém. 0, soc. 2.

Elus le 27 octobre: cons. chrét. 7*, rad. dém. 9**, pab 3, lib. dém. 2, dém. 0, soc. 3***.

* En Argovie, le 2e siège contre la surpopulation n'est pas encore repourvu, le candidat conservateur obtint (parmi 3) le plus de voix, mais est resté sous la majorité absolue.

** Perte du siège zurichois de M. Vatterlaus (renonçant).

*** Gain du siège zurichois par M. Zellweger (ancien ministre).

NOUVELLE REPARTITION

1 siège manquant; cons. chrét. 17, rad. dém. 13, pab 4, lib. dém. 3, dém. 3, soc. 3, au total 43.

Conseillers des Etats de Suisse romande (Berne y compris)

BERNE
Buri Dewet, conseiller d'Etat, pab, à Etzelkofen; Jeanneret Charles, administrateur, rad., à Saint-Imier.

FRIBOURG
Torche Paul, conseiller d'Etat, cons., Fribourg; Roggo Alphonse, conseiller d'Etat, cons., Fribourg.

VAUD
Despland Gabriel, rad., Lausanne (sortant); Guisan Louis, lib., conseiller d'Etat (nouveau).

VALAIS
Lampert Marius, cons., conseiller d'Etat, Ardon (sortant); Guntern Léo, cons., conseiller aux Etats, Brigue (sort.).

NEUCHATEL
Barrelet Jean-Louis, conseiller d'Etat, radical, Neuchâtel; Clerc Blaise, notaire, libéral, Saint-Blaise.

GENEVE
Borel Alfred, radical (nouveau); Choisy Eric, industriel, libéral (nouveau).

Zurich GAIN CHRETIEN-SOCIAL

	1963	1959
Liste radicale Zurich-Ville	526 689	500 145
Liste radicale Zurich-Campagne	505 124	354 374
Liste socialiste	1 731 988	1 606 287
Parti évangélique populaire	361 942	315 777
Démocrates	317 701	336 388
Chrétiens-sociaux	794 359	725 719
Parti du travail	135 780	162 424
Liste hors parti des citoyens chrétiens évangéliques	75 452	—
Alliance des indépendants	836 710	879 528
Nouvelle ligue du Gothard	7 632	—
Parti des paysans, artisans et bourgeois	876 007	847 913
Mouvement populaire suisse contre la surpopulation étr.	111 629	—
Union par-delà les partis	23 112	—
Parti du « Peuple Suisse »	4 572	—
Liste en faveur de la propreté dans la politique	44 069	—
Total:	6 352 766	5 728 555

Les conseillers nationaux zurichois

Selon les résultats définitifs, la répartition des sièges est la suivante, dans le canton de Zurich: Radicaux: 6, dont 3 pour la ville de Zurich et 3 pour la Campagne; (gain 1).

Socialistes: 10 (gain 1).

Parti évangélique populaire: (2 sans changement).

Démocrates: 2 (sans changement).

Chrétiens-sociaux: 5 (gain 1).

Alliance des indépendants: 5 (sans changement).

P.A.B.: 5 (statu quo).

Les autres partis et groupements n'obtiennent aucun siège.

La députation zurichoise au Conseil national est formée de 35 membres, alors qu'il n'y en avait que 32 en 1959.

Les 35 conseillers nationaux du canton de Zurich sont les suivants:

LISTE RADICALE ZURICH-VILLE
MM. Ulrich Meyer (ancien), Willy Bretscher (ancien), Robert Eidel (nouveau).

LISTE RADICALE ZURICH-CAMP.
MM. Walter Raissig (ancien), Robert Buehler (ancien).

LISTE DES SOCIALISTES SYNDIQUES ET EMPLOYES
MM. Otto Schuetz (ancien), Hermann

Leuenberger (ancien), Valentin Gittermann (ancien), Rudolf Welter (ancien), Max Arnold (ancien), Oeli Gotsch (nouveau), Robert Meyer (nouveau), Arthur Bachmann (nouveau), Ernst Weber (nouveau).

LISTE DU PARTI POPULAIRE EVANGELIQUE
MM. Willy Sauser (anc.), Ernst Schmid (ancien).

LISTE DEMOCRATIQUE
MM. Arnold Meier-Ragg (nouveau), Paul Hauser (ancien).

LISTE CHRETIENNE-SOCIALE
MM. Emil Duft (ancien), Karl Hackhofer (ancien), Alderich Schuler (ancien), Anton Heil (ancien), Paul Eisenring (nouveau).

LISTE DE L'ALLIANCE DES INDEPENDANTS
MM. Walter Koenig (ancien), Rudolf Suter (ancien), Werner Schmid (ancien), Sigmund Widmer (nouveau).

LISTE DU PARTI DES PAYSANS
ARTISANS ET BOURGEOIS
MM. Erwin Akeret (ancien), Heinrich Braendli (ancien), Hans Conzett (ancien), Jakob Vollenweider (nouveau), Ernst Gugerli (nouveau).

VOIR SUITE EN PAGE 6

Les cours de la bourse

Bourses suisses

ACTIONS SUISSES	C. du 25	C. du 28
Banque Leo	2325	2365
U. B. S.	3875	3885
Credit suisse	2955	3015
S. P. S.	3145	3150
Allg. Finances	1990	2000
Banque Com. Bâle	480 g	500 g
Conti Linoleum	480 g	480 g
Banque Fédérale	1410	1400 g
Electrowatt	400 g	410 g
Transporta Glaris	250 g	250 g
Holderbank port.	1065	1055
Interhandel	910 g	930
Motor Columbus	3985	3965
Indalec	1660	1660
Metalwerke	1240	1220 g
Italo Suisse	1900	1980 g
Södelektre	991	995
Réassurance	120 g	122
Winterthur Aco.	3890	3885
Suisse ass. gén.	968	973
Zurich assurance	2200 g	2200 g
Aar-Tessin	5610	5675
Accum. Oerlikon	1575	1550 g
Saurer	800	790 g
Aluminium Chippis	2105	2090 g
Bally	6060	6060
Chiba	1870	1865
Brown Boveri	2775	2770
En. Elec. Simplon	8350	8400
Chocolats Villars	810	800 g
Fischer port.	1400	1400
Fischer nom.	2090	2100
Galpy port.	36000 g	36000 g
Galpy nom.	19400	19375
Jelmoll	1850	1880
Herc	7080	7010
Lendis & Gyr	3130	3150
Lino Glubiasco	840 g	840 g
Lonze	2450	2455
Ginbus	5875	5875
Oerlikon Atellers	1010 g	1000 g

Une grande nouveauté Rotel. Une idée absolument nouvelle: 5 machines de cuisine de grand rendement condensées en un seul appareil très maniable. Le principe en est d'une simplicité géniale:

l'appareil combiné malaxeur à main/mixer-plongeur est en même temps l'élément moteur du mélangeur de table, du coupe légumes et du presse-citrons. Le Rotel 2000 ouvre des voies absolument

nouvelles en matière de cuisine; il joint au rendement d'une grande machine de cuisine les avantages d'un malaxeur à main des plus pratique. Il est d'un emploi très simple, occupe peu de place et se nettoie en quelques secondes.

Ce nouvel appareil répond pleinement à tout ce que l'on peut exiger d'une machine de cuisine moderne. Vous devriez voir le Rotel 2000. Nul doute que vous ne désiriez le posséder. Mais le plus étonnant, c'est son

prix: mélangeur de table, malaxeur à main, mixer-plongeur, coupe-légumes et presse-citrons ne coûtent, accessoires compris, que fr.198.-. Malaxeur à main seul fr.88.-. Déparasité, 2 ans de garantie Rotel.

Mélangeur de table
Qui ne se régale des gâteaux, tourtes et biscuits-maison! Vous ferez des pâtes lisses et légères en un tournemain. Le mélangeur de table est tellement simple à employer — et vos mains restent libres pour tout autre travail.

Coupe-légumes
Carottes, choux, concombres, célerie, oignons et quantité d'autres légumes émincés ou râpés en de saines et savoureuses salades vous permettent de varier agréablement vos menus. Deux disques-julienne très étudiés et offrant 4 possibilités de coupe se fixent tout simplement à l'appareil. Vous n'avez rien à visser!

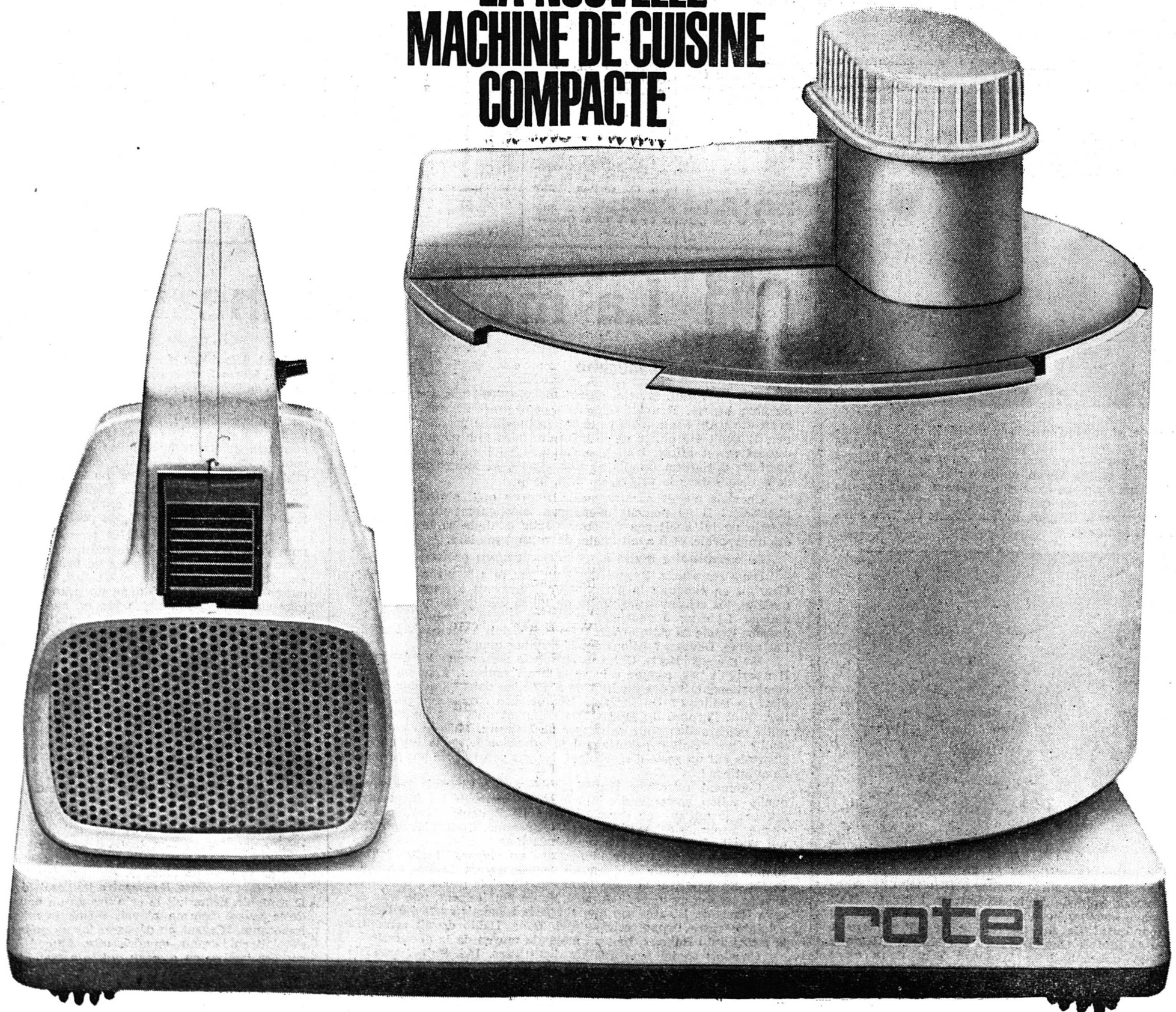
Presse-citrons
Aimez-vous les jus de citrons, d'oranges, de grape-fruits, ces incomparables dispensateurs de vitamines? En un tournemain Rotel 2000 pressera ces fruits jusqu'à la dernière goutte. Selon la grosseur de ces agrumes, vous utiliserez l'un des 2 cônes de pressage prévus à cet effet.

Malaxeur à main
Désirez-vous battre en quelques secondes de la crème, des blancs d'œufs, apprêter une purée de pommes de terre fine et légère? Utilisez alors le malaxeur à main seul, auquel vous fixerez les 2 fouets métalliques ou le crochet pétrisseur ou encore le fouet rapide. Vous pouvez utiliser n'importe quel récipient pour remuer, malaxer, battre ou fouetter.

Mixer-plongeur
Il sert à la préparation des sauces, mayonnaises, cocktails, etc. Ici également nul besoin d'un récipient spécial; vous travaillez directement dans celui où se trouvent les ingrédients. L'opération terminée, vous enlevez le plongeur de l'appareil de base et vous le passez sous le robinet. C'est tout!

ROTEL

ROTEL 2000 LA NOUVELLE MACHINE DE CUISINE COMPACTE



* LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME *

Paul VI béatifie un pionnier du mouvement œcuménique : le Père Dominique, qui reçut Newman dans l'Eglise catholique

Un personnage mystérieux surgit dans la vie de J.-H. Newman, et précisément à l'époque du dénouement de sa crise religieuse. C'était le père Dominique de la Mère de Dieu, religieux passionniste italien, venu en Angleterre pour y établir son ordre et surtout pour y travailler à l'union des chrétiens. Il rencontra Newman à Littlemore en juin 1844. Ils eurent une conversation amicale. Le regard du passionniste impressionna ce fin psychologue qu'était Newman.

Il y perçut comme un reflet d'éternité. Un an plus tard, le 8 octobre 1845, le père Dominique se rendit de nouveau à Littlemore, pour y recevoir la confession et l'abjuration de Newman et de deux de ses amis.

Singulière destinée que celle de ce fils d'agriculteurs, appelé par la Providence à jouer un rôle de premier plan dans le mouvement œcuménique anglais au siècle dernier !

IL AURAIT PREFERE L'ENFER...

Issu d'un foyer pauvre des environs de Viterbe (1792), tôt orphelin de père et de mère, il fut recueilli par un oncle. Il passa aux travaux des champs son enfance et sa jeunesse. Avidé de s'instruire, il apprit seul à lire et à écrire. Il s'engoua pour les romans à la mode. La rencontre d'un religieux passionniste marqua le jeune paysan. Il s'engagea par vœu à se faire religieux passionniste. Dans la suite, la suppression des ordres religieux lui parut justifier des fiançailles avec une honnête jeune fille. Le rétablissement des ordres le mit dans une situation cruelle. Le bienheureux a raconté lui-même dans son autobiographie comment il était déchiré entre l'appel de Dieu, dans les profondeurs de son âme, et les inclinations de son cœur : « Je me sentais tellement lié (à cette personne), que si j'avais été mis en demeure de l'abandonner ou de perdre éternellement Dieu, je n'aurais pas hésité un instant : j'aurais préféré perdre Dieu, persuadé qu'en enfer je me serais trouvé heureux en compagnie de cette personne ». « Malheur — écrit-il encore — à ceux qui se laissent enchaîner par une telle passion ! Seule, la toute-puissance de Dieu peut briser leurs chaînes ».

Finalement la grâce l'emporta et la rupture se fit : « A partir de ce moment-là, je commençais à être maître de moi ».

Entré au noviciat des frères lais, le jeune paysan fut jugé apte aux études théologiques. Il reçut l'ordination à l'âge de 26 ans.

ECLAIRER ET ENTRAINER

Le père Dominique de la Mère de Dieu pratiqua son apostolat d'abord en Italie, comme prédicateur, professeur de philosophie et de théologie, et enfin comme supérieur provincial.

Prédicateur, le bienheureux tendait à un seul but : éclairer et entraîner ses auditeurs. Il abhorrait la rhétorique, les étalages d'érudition et des cita-

tions latines. « L'orateur sacré le plus éloquent, écrit-il, n'est pas celui qu'on applaudit le plus, mais celui que l'on suit le plus ». Sa critique des abus de l'éloquence sacrée d'alors lui valut une dénonciation au Saint-Office...

Les deux Sommes de saint Thomas d'Aquin figuraient parmi ses livres de chevet. Il s'appliqua à présenter la pensée du docteur angélique dans toute sa pureté et dans toute sa rigueur, libérée de l'encroûtement des subtilités inutiles qui avaient contribué à la jeter dans le discrédit et dans l'oubli. On range le bienheureux parmi les pionniers de la restauration du thomisme au siècle dernier.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages, en partie inédits : un traité de philosophie, un traité de morale, une mariologie (traduite en français) et, surtout, de nombreux écrits de spiritualité, dans l'esprit de saint Paul de la Croix, fondateur des passionistes.

...NOURRIR LES PORCS ET NETTOYER L'ECURIE

Encore qu'il fût maître en théologie et en philosophie, le père Dominique ne dédaignait pas de réunir les paysans, les bergers et les bûcherons, pour les initier aux rudiments de la foi. On le voyait aider les frères lais à la cuisine, nourrir les porcs, nettoyer l'écurie.

Enfin, à l'âge de quarante-huit ans, il put entreprendre une mission à laquelle des voix intérieures l'appelaient depuis ses années de jeunesse : gagner l'Angleterre et y travailler à l'union des chrétiens.

Le père Dominique eut des débuts extrêmement pénibles. Il parlait un anglais inintelligible, qui faisait rire les auditeurs. Il était pauvrement vêtu, à la manière d'un vendeur ambulancier. Dans les rues, les gamins se moquaient de lui, le conspuant et lui lançant des pierres. Le passionniste se baissait parfois pour les ramasser et les baiser, convaincu que c'était surtout par la souffrance et la prière qu'il fraierait la voie à l'union des chrétiens.

SA METHODE OECUMENIQUE

est essentiellement celle d'un Jean XXIII et d'un Paul VI : le bienheureux estimait que le meilleur moyen d'attirer les frères séparés à la plénitude de la vérité, était de rendre les catholiques plus chrétiens, et l'Eglise catholique plus conforme à la pensée du Christ.

Sans négliger des rencontres avec les anglicans ni la publication d'ouvrages en anglais, le bienheureux consacra le meilleur de ses énergies au renouveau spirituel des fidèles, prêtres et laïcs.

La pensée de Newman, alors en quête de la vérité religieuse totale, rejoignait d'ailleurs ces vues du père Dominique : « Si les catholiques veulent convertir l'Angleterre, que leurs prédicateurs aillent pieds nus dans nos cités manufacturières, qu'ils prêchent au peuple comme saint François Xavier, qu'ils soient insultés et qu'on leur jette des pierres : j'avouerai alors qu'ils peuvent faire ce que nous ne savons pas faire et qu'ils sont meilleurs que nous. Voilà ce qu'est le catholicisme, voilà le secret du triomphe. Qu'ils usent des armes propres à l'Eglise, et alors ils prouveront qu'ils sont l'Eglise. » Bref, Newman voulait du spirituel : les anglicans « ne seront jamais favorables à un parti qui recourt aux conspirations et aux intrigues : seules la foi et la sainteté sont irrésistibles ».

« C'EST SURTOUT L'EXEMPLE QUI COMPTE »

Qu'il en fût ainsi, les succès apostoliques du bienheureux le prouvèrent. Après la vanité et les échecs du début, il s'imposa par le rayonnement de sa sainteté. Des auditeurs qui ne comprenaient goutte à ses paroles se sentaient bouleversés par sa présence. Ainsi après un sermon, le père Dominique vit venir à lui un Irlandais qui demanda à se confesser et à se convertir : « Vous avec donc compris mon sermon ? » — Pas un seul mot, mon père ».

« Les sermons ont bien peu de valeur, c'est surtout l'exemple du prédicateur qui compte » affirmait le bienheureux.

Usé par le travail, la souffrance et les pénitences, le père Dominique mourut à Reading, le 27 août 1849, au cours d'un voyage. L'épreuve avait été la compagne de sa vie. Il se réjouissait de ses souffrances, parce qu'elles lui permettaient de mieux comprendre celles du Christ sur la Croix. Ses macérations lui valurent des grâces exceptionnelles.

LE TEMOIGNAGE DE NEWMAN

Une des plus grandes joies du père Dominique fut la conversion de Newman, comme un des témoignages les plus impressionnants au procès de béatification, commencé dès le siècle der-

nier, viendra aussi de Newman :

« Certes, le père Dominique de la Mère de Dieu fut un missionnaire et un prédicateur éminent, et il eut une grande part dans ma conversion et dans celle d'autres personnes. Tout en lui rayonnait la sainteté, au point que je me trouvais profondément impressionné lorsque je le rencontrais en société. Sa remarquable bonhomie jointe à sa sainteté était un vrai sermon. Il ne faut donc pas s'étonner que je sois devenu son converti et son pénitent. Il avait un très grand amour pour l'Angleterre. Je pleurai sa mort tout à fait inattendue. Je pensai et j'espère qu'un jour Rome lui décernerait l'auréole de la sainteté. »

Le 27 octobre 1963 voit enfin se réaliser l'espérance du grand converti anglais, dans des circonstances qu'il n'avait certes pas imaginées : l'élévation aux honneurs des autels, dans le cadre d'un concile général, de celui qui fut un pionnier du mouvement œcuménique du siècle dernier.

Georges Huber.

Les recettes fiscales de la Confédération

Le Département fédéral des finances et des douanes publie dans la « Feuille fédérale » du 24 octobre les résultats des recettes fiscales de la Confédération pour le troisième trimestre de cette année. Il en ressort que ces recettes se sont élevées à 895 832 millions de francs contre 675 744 millions au deuxième trimestre de 1961 et 911 407 millions dans la période correspondante de 1962. Comme 1963 est une année de faible rendement de l'impôt de défense nationale, seule une comparaison avec l'année 1961 donne une idée exacte de la situation. C'est ainsi que cet impôt a rapporté le trimestre dernier 71 296 millions de fr. contre 58 122 millions au troisième trimestre de 1961. Pour 1962, année de fort rendement le résultat pour la même période fut de 161 748 millions de francs contre 95 651 millions en 1960. Les rendements de l'impôt de défense nationale continuent donc à augmenter dans une forte proportion. C'est également le cas pour l'impôt sur le chiffre d'affaires qui passe de 229 208 millions de francs au troisième trimestre de 1962 à 258 260 millions le trimestre dernier, pour le droit de timbre qui a produit 46 896 millions l'an dernier et 52 224 le troisième trimestre de cette année, ainsi que l'impôt sur

le tabac qui de 36 564 millions a passé à 40 812 millions de francs. Quant à l'impôt anticipé le rendement s'élève à 13 401 millions contre 12 651 au troisième trimestre de 1962 alors que l'impôt sur la bière a produit 7 147 millions de francs contre 7 032 dans la période correspondante de l'an dernier. Seul l'impôt sur le luxe continue à diminuer. Il n'a plus rapporté que 14 000 francs contre 33 000 francs l'an dernier (3e trimestre) et 214 000 millions dans la période de 1960.

En ce qui concerne les droits de douane, ils ont produit les sommes suivantes : droits d'entrée : 225 562 millions, en légère diminution sur le troisième trimestre de 1962 où ils furent de 228 034 millions ; droits sur le tabac : 25 020 millions contre 21 973 millions ; droits sur les carburants : 136 623 millions (120 596) droits supplémentaires sur les carburants pour le financement des routes nationales : 36 582 millions (22 249) ; autres droits supplémentaires : 2 628 millions (2725) et autres recettes (suppléments de prix et autres taxes) 26 263 millions contre 21 698 millions de francs. Les recettes fiscales, principales sources de revenu de la Confédération, continuent ainsi à s'améliorer et sont près d'atteindre le milliard par trimestre.

Loi fiscale bernoise

L'imposition du revenu et de la fortune

Il est intéressant pour le contribuable bernois de connaître ce que lui apportera la nouvelle loi fiscale selon le projet établi par le gouvernement et la commission qui a siégé tout une semaine à Spiez. Le dégrèvement va de 2,44 % au 0,4 % pour tous les revenus imposables jusqu'à 95 000 fr. Pour les revenus plus élevés il y a une augmentation de charge allant de 0,02 % pour 95 600 fr. jusqu'à 5 % pour un revenu de 120 600 fr. et plus.

Même remarque au sujet de la fortune. Le dégrèvement est de 20 % pour une fortune de 10 000 fr. et de 16,67 % si la fortune imposable, à laquelle les immeubles n'échappent pas, est de 1 549 000 fr. Citons les exemples suivants : loi en vigueur revenu imposable 8000 fr. quotité de l'impôt de l'Etat et de la commune ensemble 4,1 unités. 8000 fr. à 2,8 % = 224 fr. fois quotité de 4,1 = 852 fr. 80 Dégrèvement 16 fr. fois quotité de 4,1 = 65 fr. 60 ou 7,14 %.

Fortune imposable de 150 000 fr. quotité d'impôt pour l'Etat et la commune ensemble 4,1 unités loi en vigueur 150 000 fr. à 1,05 % = 157,50 fois la quotité de 4,1 = 645 fr. 75. Projet 150 000 fr. à 0,75 % = 112 fr. 50 fois quotité de 4,1 = 461 fr. 25. Dégrèvement 45 fr. fois 4,1 = 184 fr 50 ou 28,5 %. Lors de la révision de 1956, le tarif de l'impôt sur le revenu donna lieu à un vif débat, qui aboutit à

un dégrèvement pour les revenus allant de 200 fr. à 20 900 fr. Concernant les revenus plus élevés on en resta aux taux fixés par la loi de 1944. Le nouveau projet de loi s'efforce d'éliminer la progression à froid ou de moins de les atténuer et en même temps de supprimer les inégalités qui résultent nécessairement d'un tarif différentiel à paliers trop abrupts.

Le tarif de l'impôt sur la fortune entraîne un allègement pour toutes les catégories de fortune. Le gouvernement est d'avis que la capacité contributive de chaque individu s'exprime principalement dans son revenu général. C'est pourquoi l'élément essentiel — toujours selon l'optique du Conseil — exécutif — se trouve représenté par l'imposition du revenu. L'impôt sur la fortune n'a qu'un caractère complémentaire puisqu'il implique une charge supplémentaire du rendement du capital et vise l'assujettissement de

la capacité contributive économique qui sont sans rapport tels que le numéraire l'or etc. L'imposition de la fortune doit par conséquent rester dans des limites raisonnables. Il ne faut pas qu'elle aboutisse à ce que le rendement du capital soit grevé outre mesure, par le cumul de l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune. C'est précisément ce qu'ont provoqué parfois ces derniers temps certaines valeurs imposables excessives, nous nommons les actions. Indépendamment de cela, l'impôt bernois sur la fortune doit être considéré comme élevé. Une réduction s'impose donc pour ces raisons comme aussi à l'effet de rendre le canton de Berne plus attractif à d'intéressants contribuables. Ces excellentes intentions ne devraient alors pas être contrecarrées par une hausse des valeurs officielles prévue pour 1967. Ces valeurs ne sont que des critères fiscaux. L'Etat reprendrait ainsi d'une main ce qu'il aurait donné de l'autre.

Cession de créance et reprise de dette

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

prenons que la dette de M. X., que nous avons cautionné, a été reprise par M. Y., que nous ne connaissons pas du tout, ou qui paraît peut-être pas digne de confiance, nous n'avons aucune raison de maintenir ce cautionnement. L'article 178 du Code des obligations prévoit donc que, en cas de reprise de dette, les cautions ne restent obligées vis-à-vis du créancier que si elles ont consenti à la reprise de dette. Cette formule était trop vague. Si la caution ne réagissait pas, on pouvait en conclure qu'elle était d'accord de continuer à cautionner le nouveau débiteur, et la situation était peu claire. Aussi lorsque, en 1942, on a révisé les articles concernant le cautionnement, on a fait figurer une nouvelle disposition disant que, en cas de reprise de dette, le cautionnement s'éteint si la caution n'a pas consenti par écrit à cette reprise.

La cession de dette joue surtout un rôle dans les transactions de biens-fonds grevés de charges hypothécaires. Pour les hypothèques en deuxième et en troisième rang, on exige souvent une caution, surtout si l'emprunt en premier rang est assez élevé, car, en cas de cri-

se, il pourrait arriver — cela s'est vu à maintes reprises lors de la crise immobilière de 1933-1939 — que des immeubles soient simplement repris par le créancier en premier rang. En cas de vente de l'immeuble, le créancier est en général d'accord d'accepter le nouveau débiteur, s'il s'agit d'une personne correcte en affaires. Mais la caution doit être avisée immédiatement de cette reprise de dette, et si la réponse est négative, ou si l'on n'a pas informé la caution des changements intervenus, celle-ci est libérée de tout engagement.

Si le débiteur vient à mourir, le cautionnement subsiste momentanément, du fait que la communauté héréditaire présente, en fait, autant de garantie que le défunt. Mais si la dette est reprise par un des héritiers, ou par un tiers, nous avons là une simple reprise de dette qui devra être communiquée à la caution, comme l'exige l'article 493 du CO. Lorsque ce sont des banques qui sont créancières, elles font évidemment le nécessaire. Mais quand ce sont des particuliers, ils font parfois preuve de négligence dans ce domaine. Lorsqu'on a cautionné quelqu'un, on fera donc bien de se renseigner de façon précise sur ce qu'il fait, et s'il y a cession de dette, on prendra immédiatement une décision, affirmative ou négative. Le cautionnement, soit dit en passant, est déjà une opération assez aléatoire en soi sans qu'on aggrave encore les choses parce qu'on a été négligent !

A vendre

tracteur

Ferguson, état de neuf, année 1958, pour cause de fin de bail.

Prix exceptionnel, Fr. 3.800.—

Tél. : (026) 6 26 28

Tous vos imprimés à l'IMPRIMERIE MODERNE S. A. SION

A vendre ou à louer dans importante localité

BEL IMMEUBLE

de plaine à l'état de neuf, garage, appartements situés sur passage principal. Prix à discuter. Hypothèque à reprendre.

S'adresser à : Agence immobilière Assurances Ad. Michelet et Cie, Sion.



Au Night-Club...

du Casino de Montreux, où se produisent attractions et orchestres de qualité, on danse tous les soirs et le dimanche en matinée.

Au bar vous trouverez une atmosphère plaisante dans un cadre sympathique qui vous séduira.

Vous passerez toujours une bonne soirée au

Casino de Montreux



Prix d'honneur aux Olympiades mondiales de la qualité Bruxelles, décembre 1962

LECO

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL OFFICIEL

GENÈVE

9-17 NOVEMBRE 1963

En attraction : «règle tation d'une batterie hippomobile d'artillerie 63 campagne par le D.F.C.A. Vente des billets : Bureau de location du Palais des Expositions, 161. 24 13 50. Prospectus détaillé sur demande au secrétariat du concours.

ARKINA
source de joie
1/4+1/2
eau minérale ARKINA S.A. Yverdon-les-Bains

Le parapluie-horloge!

Grâce à ce nouvel accessoire de la mode, l'amoureux transi, mais plus mouillé, pourra contrôler avec précision le temps de son infortune.

Puisse-t-il cependant tromper son attente et la transformer en un moment agréable grâce à la compagnie d'ESCALE, la délicieuse et nouvelle cigarette de luxe au goût naturel!

Gonset G



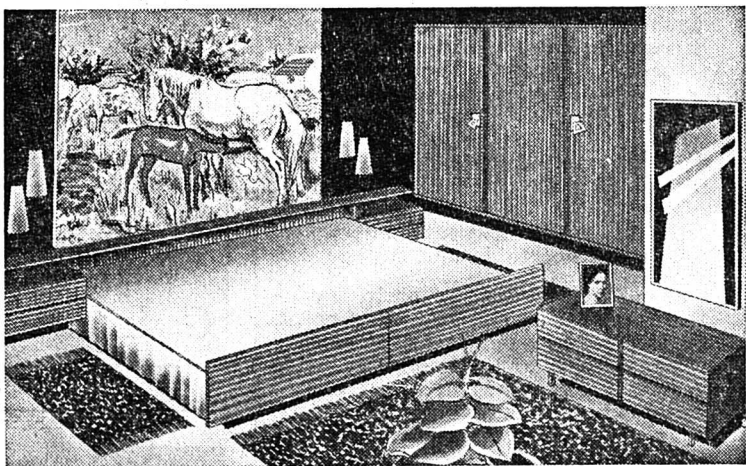
43-3-3

Pullover, „Cashmirette” pure laine (lambswool+angora+nylon) 10 coloris mode. En exclusivité dans nos magasins.

Record
Prix
Record **17.90**

Lisez le « Nouvelliste du Rhône »

VIVRE AVEC SON TEMPS
C'est choisir des meubles de qualité
Des meubles qui ne se démodent jamais



Vous avez donc tout intérêt à fixer votre choix dans nos vastes et nouvelles salles d'exposition où vous trouverez, entre autres, plus de 40 chambres à coucher et variantes dont ce très joli modèle aux teintes chaudes de l'acajou. Nous vous rembourserons intégralement vos frais de voyage en cas d'achat.



Clausen Meubles SA

LAUSANNE, avenue Ruchonnet 2-10 (à 2 pas de la gare)
GENEVE: rue de Lyon 16 — LUTRY: route cantonale

VALAIS-LAUSANNE: un déplacement qui vaut de l'argent

P 400-4 L

Stars de la mode internationale: les ESCARPINS de cuir, élégants et variés à l'infini

Fr. 39,80

SOYEZ A LA MODE - CHOISISSEZ

MAGASINS
Richard-Martin
MARTIGNY

La maison de la belle chaussure

POUR FR. 17 du 28 octobre au 4 novembre

(Billet à 7.— compris)

vous pourrez vous rendre en taxi de Saint-Maurice au Théâtre Beaulieu à Lausanne (et retour), pour assister à la grande revue sur glace

HOLIDAY ON ICE

Réservez vos places à l'avance

TAXI MARIAUX - Saint-Maurice
Tél. : (025) 3 62 97.

Connaissez-vous les nouvelles **molfina?**

douces suppriment toute odeur désagréable protègent la lingerie entièrement solubles ne se déforment pas

MIGROS 10 pièces **140**

A VENDRE BEAUX PLANTONS DE **salade à hiverner**
HERCULE, haute sélection maraichère

B. Neury
SAXON

Tél. Etablissement : (026) 6 21 83 - Magasin : 6 23 63
P 132 S

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Chauffeur

capable demandé par commerce de Sion.

Place stable, fort salaire et avantages sociaux.

Faire offres à case postale No 20 053 Sion.

P 505 S

Quincailler qualifié

est demandé pour le service d'expédition (préparation des marchandises) pour de suite ou à convenir.

Adresser offres à R. Stampfli & Cie, Ale 8, LAUSANNE.

P 1992 L

Vendeur-quincailler qualifié

est demandé pour de suite ou à convenir.

Adresser offres à R. Stampfli & Cie, Ale 8, LAUSANNE.

P 1993 L

MEUBLES - COMMERCES APPARTEMENTS

IMMEUBLE « LA CROISEE » SION

Il reste à louer pour cet automne :

1 boutique de 23m2
grands locaux en sous-sol
pouvant servir pour exposition ou dépôts.

Agence Immobilière Robert Sprenger, 10, rue de la Dent-Blanche, Sion, téléphone (027) 2 41 21.

de nouveau

BREVETS D'INVENTION
marques de fabrique et de commerce
DESSINS ET MODELES
En tous pays
Contrefaçons - Expertises - Conseils
ETUDE
Dr J.-D. PAHUD
LAUSANNE
2, av. Tribunal-Fédéral
Téléphone 22 51 48
Maison fondée en 1921

Imprimerie
Moderne S.A.
Sion

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

COMMUNE DE MONTREUX

La municipalité de Montreux met au concours plusieurs postes d'

agents de police

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être incorporé dans l'armée suisse,
- avoir une taille de 170 cm. au moins,
- jouir d'une bonne santé,
- justifier d'une bonne conduite et d'une instruction suffisante,
- si possible, connaissance d'une deuxième langue nationale,
- subir un examen pédagogique et médical.

Traitement : voir « Feuille des avis officiels du canton de Vaud » du 29 octobre 1963.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé, livret scolaire, copies de certificats ou diplômes et photographie récente au service du personnel de la commune de Montreux, 33, rue de la Gare, Montreux, avant le 23 novembre 1963.

Tous renseignements complémentaires seront donnés sur demande par le chef de la police de Montreux.

Municipalité de Montreux.

Je cherche pour la saison d'hiver,

un pâtissier une serveuse

Bons gages assurés, congés réguliers.

Faire offres à pâtisserie-tea-room A. Narbel, Les Diablerets. Téléphone : (025) 6 41 70.

Employée de commerce

parlant français, allemand et anglais, cherche emploi dans hôtel pour la réception et les divers travaux de bureau. Ecrire sous chiffre P 4336 V à Publicitas, Vevey.

Secrétaire-comptable

expérimentée, dans la quarantaine

cherche emploi

région Sion. Ecrire sous chiffre P 25379 S, à Publicitas, Sion.

Dégustatrice

est demandée pour action publicitaire dans les magasins de Sion et environs. Adressez les offres à la Fédération valaisanne des producteurs de lait à Sion. Téléphone : 2 14 44.

SALAMI

Importante maison tessinoise cherche un

vendeur-collaborateur

avec voiture pour la visite de sa clientèle valaisanne : cantines, hôtels, boucheries, commerce de denrées coloniales, grossistes.

Nos articles sont déjà bien introduits en Valais. A candidat capable, nous offrons fixe, commissions et frais.

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres avec curriculum vitae sous chiffre P 65663 S, à Publicitas, à Sion.

Importante compagnie d'assurances

de la branche « choses » cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un collaborateur qualifié

pour le règlement des sinistres

Nous offrons :

- travail indépendant ;
- salaire en rapport avec situation ;
- de nombreux avantages sociaux ;
- gratification de fin d'année ;
- voiture à disposition.

Nous désirons :

- que le candidat possède une formation commerciale ou équivalente ;
- qu'il ait de l'initiative et soit dynamique ;
- qu'il soit capable de converser et de correspondre en langue allemande.

Les candidats de la branche assurances auront la préférence. Adresser offres détaillées manuscrites avec curriculum vitae, photo ainsi

que copies de certificats sous chiffre P 15262 S à Publicitas Sion.

LAUSANNE

Restaurant de bonne renommée cherche dès

2 serveuses

le 15 novembre actives, connaissant les deux services.

Tél.: (021) 23 49 23 restaurant Ancienne Douane.

Dame cherche place comme

aide de bureau

ou

aide-vendeuse

dans une librairie. Faire offres sous chiffre PF 18180 C, à Publicitas, à Sion.

Ménage avec deux petits enfants demande

jeune fille

sérieuse et compétente.

J. BENEDICT Belmont s/Lausanne.

On cherche sommelière

2 services pour bon café-restaurant. Faire offres avec photo : Albert Remy, Hôtel de Ville, Lucens.

Important café-restaurant de Martigny, cherche

sommelière

service rotatif. Congés réguliers.

S'adresser au tél. (026) 6 04 44 P 15275 S

On cherche pour le 1er novembre

fillette d'office

Se présenter au café des chemins de fer, Sion.

P 15274 S

Cherchons

apprentis

ferblantier - appareilleur ou ferblantier ou appareilleur.

Pension à la charge de l'employeur.

S'adresser à entreprise Jean Sacco, Chippis.

P 15276 S

Sommelière

est demandée dans bon café-restaurant. Débutante acceptée. Entrée de suite ou à convenir. Café de la Couronne, La Sarraz (VD). Tél.: (021) 87 72 34

Je cherche gentille

sommelière

pour le 1er novembre. Débutante ou étrangère acceptée.

Bons gages. Tél.: (026) 6 46 04

Boucherie - charcuterie CLAIVAZ Frères, Vernayaz, cherche

garçon boucher

Entrée tout de suite ou à convenir. Tél.: (026) 6 58 08 ou 6 57 03.

On demande pour Martigny,

femme de ménage

2 heures tous les deux jours. Pas de parquets.

Tél.: (026) 6 01 76 (heures des repas)

On cherche des ouvrières

pour travail à l'année. Bien rétribuées. Se présenter après 18 heures : fabrique de biscuits Schwitzgeb, Riddes.

AUTOS MOTOS

A vendre un tracteur Ferguson

benzine, d'occasion. Prix avantageux. Révisé.

Ecrire sous chiffre P 771 S à Publicitas Sion.

P 771 S

A vendre un

tracteur Meili

Diesel, révisé, avec garantie. Prix spécial.

Ecrire sous chiffre P 771 S à Publicitas Sion.

P 771 S

A vendre

Opel Caravan

modèle 1960, état impeccable, prix intéressant.

Ecrire sous chiffre P 15272 S à Publicitas Sion.

P 15272 S

IVRE...

De quelle façon un alcoolique cesse complètement d'entendre, vous indique notre press. grat. Essai discret. Sarcos-Laboratoire, Sulgen/TG

à cause du choix important

à cause des belles qualités

à cause des prix manteaux dès Fr. 98,—

voitre manteau

chez

CONFECTION *Saudan* MARTIGNY

IMMEUBLES COMMERCES APPARTEMENTS

A remettre, par rayon, dans tous les cantons de la Suisse, pour tout de suite,

dépôts de livraisons et commerces de vente par correspondance

d'un excellent article d'usage courant. Personnes décidées, ayant de l'initiative et disposant d'un capital de 6.100 francs, sont priées d'adresser leurs offres sous chiffre Y 79097 G. à Publicitas, Saint-Gall.

A vendre à VETROZ terrain à bâtir

Conviendrait spécialement pour villas.

Ecrire à Publicitas, Sion, sous chiffre P 864 S

Famille de quatre personnes désire louer

appartement

meublé ou petit chalet à Crans/Montana, du 20 décembre 1963 au 4 janvier 1964, ou pour une période plus longue si nécessaire.

Offres à James-C. PIERCE Lou.-Coterd, route de la Conversion, Lutry (VD).

Tél.: (021) 28 07 84

A BEX

dans quartier résidentiel, vue plein sud sur les Dents du Midi, tranquillité, magnifique villa de maître, ancienne, avec parcelle de 4.000 m2 environ, 8 pièces, garage, salle de jeux, chauffage au mazout, une salle de bain, 2 W. C.

Prix de vente: Fr. 210.000.—

Pour tout renseignement, s'adresser à : Régie Charles Muller-Veillard, Montreux.

A remettre à Sion

commerce de comestibles

Beau chiffre d'affaires.

Offres écrites sous chiffre P 864 S, à Publicitas, Sion.

GARAGE

Excellente affaire, à vendre entre Martigny et Sierre.

Important chiffre d'affaires.

Ecrire sous chiffre P 45024 S, à Publicitas, Sion.

Magnifique !

le choix de

manteaux pulls jupes ensembles

pour dames, du

MAGASIN FRIBERG
Confection - Nouveautés
MARTIGNY-BOURG
Tél.: (026) 6 18 20

A vendre pour cause de double emploi.

1 potager

S'adresser à Mme Mayensson, avenue de l'Hôpital, à Martigny.

A VENDRE

importante quantité de plantons de salades « Hercule ».

Plantons de chou de « Chavannes ». Pensées et Chrysanthèmes pour la Toussaint.

Joseph DORSAZ et Fils, établissement horticole Fully. Tél.: (026) 6 32 17 et 6 31 59.

Pommes de terre

Tout-venant 16,—
Bindje Ia 32,—
Sirtena 27,—
Bindje 40 mm 27,—
Urgenta 27,—
Expédition CFF. Une carte suffit.

M. Beauverd-Mermod, Rennaz-Villeneuve.

Légumes d'encavage

Carottes, choux, betteraves rouges, poireaux av. rac., raves, —, 50 le kg. Céleri-pomme —, 70 Oignons —, 70 Caisnes env. 30 kg. Expédition CFF. Une carte suffit.

M. Beauverd-Mermod, Rennaz-Villeneuve

Pour peu d'argent, je transforme votre vieille montre

en une neuve, moderne.

Envoyez-la moi, sans engagement, je vous ferai un devis.

Toutes réparations, plaqué or, etc.

André PICT, horlogerie NISUS, av. Général-Guisan 24, VEVEY ; av. de la Gare 41 a, Lausanne.

Bouteilles à vin

A vendre 3.000 flûtes (vertes et brunes) 3.000 fonds plats (Bourgogne) 1.000 bordelaises vertes, lavées ou non.

J. FONTAINE

Longemalle 13, LAUSANNE
Tél.: (021) 25 08 20

A vendre à Fiesch

terrain à bâtir

(en bloc ou en parcelles). Conviendrait pour chalet.

Endroit tranquille et bien ensoleillé. Eau et électricité à proximité.

Ecrire sous chiffre P 75001 S, à Publicitas, Brigue.

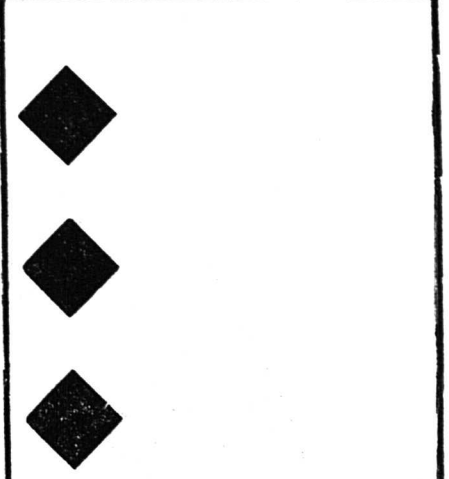
fumier bovin

livré par camion et remorque.

Droux, transports Vaulruz-Fr.

Tél. (029) 2 70 65

ANNONCES DIVERSES



Plus que **3 JOURS**

et c'est la fin de la

Liquidation partielle

autorisée du 31/8 au 31/10 pour cause de transfert

Rabais supplémentaires

confections *Moix* 5/6
GRAND-PONT — SION

Opel Record

toit ouvrant. Très soignée, à vendre.

Prix à discuter.

Téléphone : (025) 4 13-55.

Le Soleil SOLIS modèle 147



source de santé et de beauté même pendant les mois maussades d'hiver. Offrez à votre organisme un bain de Soleil SOLIS quotidien.

Fr. 158.—

dans les magasins spécialisés

TOMBOLA

du bal des vendanges SKI-CLUB DE CHOEX

Le numéro gagne un

- 1100 studio
- 2092 lampadaire
- 2649 four à broche
- 1211 jambon
- 1597 fer à repasser
- 2272 bouteille
- 1858 bouteille
- 2737 bouteille
- 1699 bouteille
- 2020 bouteille

Tous les lots sont à retirer chez le président Donnet Albert à Outre-Vieze.

A vendre à SION sur le coteau un magnifique

appartement neuf

de 5 pièces, tout confort. Entrée immédiate. Situation tranquille et ensoleillée. Ecrire sous chiffre P 856 S, à Publicitas, Sion.

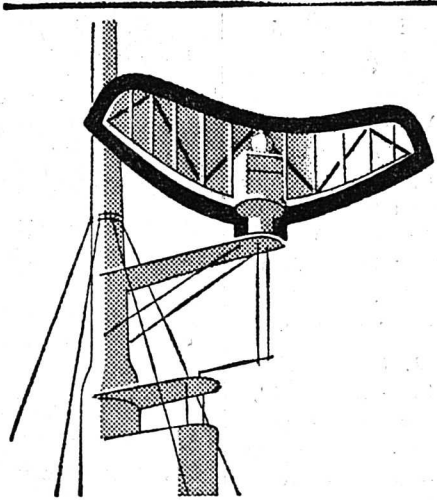
Thomi + Franck SA Bâle



La règle d'or pour un bon, un fameux café au lait: Café colonial de choix (frais moulu), Franck Arome et lait chaud à volonté. Chacun raffole d'un tel café au lait, aromatique, corsé, d'un beau brun doré. Mais... c'est grâce à Franck Arome qu'une telle harmonie de goût et de couleur peut être obtenue. Voici donc la bonne mesure: pour 2 cuillerées de café, 1 cuillerée de Franck Arome.

FRANCK AROME

c'est fameux... c'est du Thomi + Franck!



La publicité:
le radar à détecter les acheteurs

Toutes vos annonces par **Publicitas**

Pour la Toussaint

Chrysanthèmes Pensées

Vente au cimetière de Saint-Maurice
les 30 et 31 octobre.
Mme veuve Isaac SAILLEN, Masson-
gex, tél. : (025) 3 62 27.

A VENDRE

3 jolis manteaux

Tailles 40-42. Etat de neuf.
Cédés à très bas prix.

S'adresser à Mme Charles Genet, che-
min Gallet, Bex. Tél. : (025) 5 23 48.

Les trains miniature s'achètent aux

JOUETS MARCLAY

rue de l'Industrie 47 B - Monthey
Téléphone : (025) 4 13 55

Choix complets :

Märklin - Pocher - Fleischmann
Trix - Faller, etc.

Ventes - Echanges - Réparations

KAH 55/63Su



Au bout du fil
une Kadett vous attend...
essayez-la maintenant!

évidemment Opel Kadett

G. Revaz, Garage de l'Ouest, Sion, tél. (027) 2 22 62 — Armand Müller, Garage du Simplon, Sierre, tél. (027) 5 10 32 — E. Zufferey, Montana, tél. (027) 5 23 69 — Kurt Fuchs, Garage Elite, Rarogne, tél. (028) 7 12 12 — Verasani & Lomazzi, Garage Moderne, Brigue, tél. (028) 3 12 81 — André Eggel, Garage du Simplon, Naters, tél. (028) 3 24 40.

GRANDE EXPOSITION-VENTE DE TAPIS D'ORIENT

Des centaines de tapis importés directement
des plus grands centres de production.
Les meilleures qualités aux prix les plus bas

UNE COLLECTION UNIQUE DE TAPIS FINS !

Un échantillonnage complet de moquette,
pour fonds de chambres, passages, tapis sur mesures.

DEVIS ET CHOIX SANS ENGAGEMENT
ATELIER DE REPARATION

TOUS AU BUFFET DE LA GARE A SION
du 28 octobre au 4 novembre

1er étage de 14 à 22 heures
ENTREE LIBRE

Fermé la Toussaint et dimanche - Vente aux heures légales

TAPIS SULLAM

Tél. (026) 6 13 52

MARTIGNY-VILLE

Prochainement Av. Nille-Poste

CINEMA LUX

Du mardi 29 octobre au dimanche 3 novembre - Vendredi 1
RELACHE

Le lion

d'après le roman fameux de Joseph Kessel. Envoutant
comme l'Afrique, du jamais vu, avec William Holden -
Trévor Howard - Capucine

Seul un brave affronte un lion.

Parlé français - Cinémascope couleurs - 16 ans révolus

CINEMA CAPITOLE

Du mardi 29 octobre au dimanche 3 novembre - Vendredi
1er novembre RELACHE

Jerry Lewis dans

L'incroyable Jerry

Le Sherlock Holmes dernière vague - Venez le voir dans ses
exploits exceptionnels.

Un grand éclat de rire.

Parlé français - 16 ans révolus

CINEMA ARLEQUIN

Du mardi 29 octobre au jeudi 31 octobre à 20 heures

Seulement 3 jours

A la demande de plusieurs personnes, reprise d'un grand
succès

Autant en emporte le vent

avec Clark Gable - Vivien Leigh - Leslie Howard

Prix des places imposés: Fr. 3,- 3,50, 4,-

Parlé français - 16 ans révolus

P 405 S

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

DE TOUT UN PEU...

NATATION

Toutes les grandes manifestations en Romandie

C'est à Vevey que les délégués de 15 des 17 clubs romands (absents : Nyon et Martigny) se sont réunis. Les différents rapports annuels — président, caissier, waterpolo, jeunesse, plongeurs, commission des arbitres — furent adoptés sans grande discussion.

De ceux-ci ont peut ressortir que, malgré l'été exécrable du point de vue

atmosphérique, la saison 1963 fut bonne dans la région romande. Confiance fut redonnée au comité sortant, lequel, depuis de nombreuses années, est formé des mêmes personnes, ce qui lui assure une stabilité de bon augure.

On aura donc aux rênes de la CT romande pour 1964 MM. Iraclis Grafas (Yverdon), président, André Modoux (Vevey), caissier, Jean-Claude Devaud (Sion), jeunesse, Jean-Claude Stucki (Nyon), waterpolo et préposé à la presse, André Metzener (Bienne), plongeurs, Mlle Simone Wicki (Lausanne), secrétaire.

Après avoir abordé les questions à l'ordre du jour de l'assemblée nationale du prochain week-end à Zurich, le calendrier de la saison 1964 a été élaboré. Il sera important, la rotation adoptée voyant les Romands organiser toutes les manifestations nationales de l'année.

Voici ce calendrier, qui devra encore être adopté à Zurich par la F.S.N. :

6-7 juin : Coupe romande water-polo. - 19 juillet à Montreux : circuit à la nage. - 25-26 juillet à Lausanne : rencontre des Six Nations. - 2 août à Neuchâtel : championnats suisses de grand fond. - 12 août à Yverdon : championnats romands des 1500 m. - 16 août à Neuchâtel (nouveau bassin de Monruz) : championnats romands seniors et élite. - 30 août à La Chaux-de-Fonds : championnats romands de plongeurs et championnats suisses (région romande), jeunesse et juniors. - 5-6 septembre, à Lausanne ou Vevey : championnats suisses de natation et plongeurs.

Quant aux assemblées, elles seront tenues à Lausanne (romande, printemps), Genève (romande, automne) et Montreux (FSN, automne). Relevons encore un déplacement de l'équipe romande dans le sud de la France à Pâques 1964 et une rencontre Suisse-Allemagne juniors pour l'inauguration de la nouvelle piscine de Carouge-Genève à fin juin.

DES CANADIENS A SION

Ce soir, sur la patinoire du Vieux-Stand, se déroulera un nouveau match d'entraînement entre l'équipe fanion séduinoise et la grande formation de Chamonix. L'équipe française viendra au grand complet, avec ses deux Canadiens Provost et Liberté. Nul doute que ce nouveau galop d'entraînement sera salutaire pour les gars de Chouchou Bagnoud, car avant le début du championnat, il faut que la machine « tourne » rondement.

Après la défaite de samedi dernier face à Bâle, les Séduinois mettront tout en œuvre pour satisfaire leurs nombreux supporters, qui viendront certainement en grand nombre. Le coup d'envoi sera donné à 20 h. 30. Amis sportifs, rendez-vous donc ce soir à la patinoire pour assister, nous l'espérons, à un magnifique spectacle.

Vient de paraître

Editions Salvator

La charité dans la bible

par P. Jovite Egermann

L'essentiel du problème de la charité est à rappeler sans cesse aux chrétiens et surtout à ceux de notre siècle que les raffinements de la civilisation rendent farouchement égoïstes. Faire connaître l'importance vitale de la charité pour la conduite chrétienne, mettre en évidence son rôle historique dans l'édification du royaume de Dieu, tel est le but de cet ouvrage dont la clarté et la solidité de doctrine ne rebuteront aucun lecteur.

La présente publication fait partie de la collection « Charité vivante » publiée sous les auspices de la commission du programme de Caritas internationale.

La « Charité dans la Bible », deuxième volume de la série, met en valeur le fait fondamental de la charité dans l'Ancien Testament et son couronnement dans l'enseignement du Christ qui proclame la primauté du Dieu d'amour sur celui de la loi. Tissé de citations bibliques dont la trame serrée atteint une étonnante puissance de conviction, dénué de tout artifice littéraire qui lui ferait perdre de sa vigueur, cet ouvrage est tout frémissant du souffle même de la parole divine. Qu'elle soit communautaire ou personnelle, mystique ou morale, la vie chrétienne y apparaît, et c'est là son essence, comme une participation à l'amour de Dieu. Le principal mérite de cette étude est de montrer l'unité foncière de toutes les activités de la vie chrétienne qui ont part à l'amour du Père manifesté par le Christ et sont sanctifiées par les dons de l'Esprit-Saint. Les chrétiens qui ne se contentent pas de vivre en surface, mais aspirent aux profondeurs de leur religion et à s'engager totalement, trouveront dans ce livre un aliment substantiel à leur idéal. Par sa parole que le père Egermann met en évidence, Dieu lui-même introduit le chrétien dans les dimensions exaltantes de son mystère.

« Cette mission de la charité, écrit le préfacier de la présente publication, est universelle ; elle s'adresse au monde entier, sans se limiter à un temps, une race, une nation. Elle est internationale. L'Eglise a raison lorsqu'elle demande à ses membres de ne pas se contenter de pratiquer l'amour fraternel dans le cadre de la famille seulement, du village ou du pays, mais encore de penser universellement et d'étendre l'amour chrétien à tous les hommes. »

RESULTATS LIGUES INFERIEURES

TROISIEME LIGUE

CLASSEMENT

Groupe I

1. Lalden	5 m.	9 pt.
2. Viège	4	8
3. Lens	6	7
4. Grimisuat	7	7
5. Châteauneuf	5	6
6. Rarogne II	5	5
7. Steg	5	4
8. Sion II	4	3
9. Chippis	4	3
10. Naters	5	2
11. St-Léonard	6	2

Groupe II

1. Collombey	6 m.	10 pt.
2. Ardon	5	8
3. Orsières	6	8
4. Port-Valais	6	8
5. Monthey II	5	7
6. Conthey	6	6
7. Leytron	5	5
8. Riddes	5	4
9. Vouvry	6	4
10. Vétroz	5	0
11. St-Gingolph	5	0

QUATRIEME LIGUE

CLASSEMENT

Groupe I

1. Varen	6 m.	9 pt.
2. Salquenen II	5	8
3. Granges	5	8
4. Brigue II	5	8
5. Steg II	4	3
6. St-Nicolas	6	3
7. Lalden II	5	2
8. Viège II	6	1

Groupe II

1. Grône II	7 m.	14 pt.
2. Ayent	5	8
3. Montana	6	8
4. Evolène	5	7
5. Lens II	7	7
6. Savièse II	6	5
7. Bramois	5	2
8. Vex	5	1
9. Grimisuat II	6	0

Groupe III

1. Fully II	4 m.	8 pt.
2. Saillon II	6	8
3. ES Nendaz	5	6
4. Chamoson	5	6
5. Erde	3	4
6. Ayent II	5	4
7. Savièse	5	2
8. Ardon II	5	0

Groupe IV

1. Martigny II	5 m.	10 pt.
2. Bagnes	6	9
3. Vionnaz	5	7
4. Collombey II	7	6
5. Evionnaz	5	5
6. Muraz II	6	5
7. Troistorrents	6	5
8. St-Maurice II	6	3
9. Port-Valais II	6	2

Cyclisme: solution au problème italien ?

Le différend qui oppose depuis de longs mois l'Union vélocipédique italienne au secteur professionnel est en bonne voie de règlement.

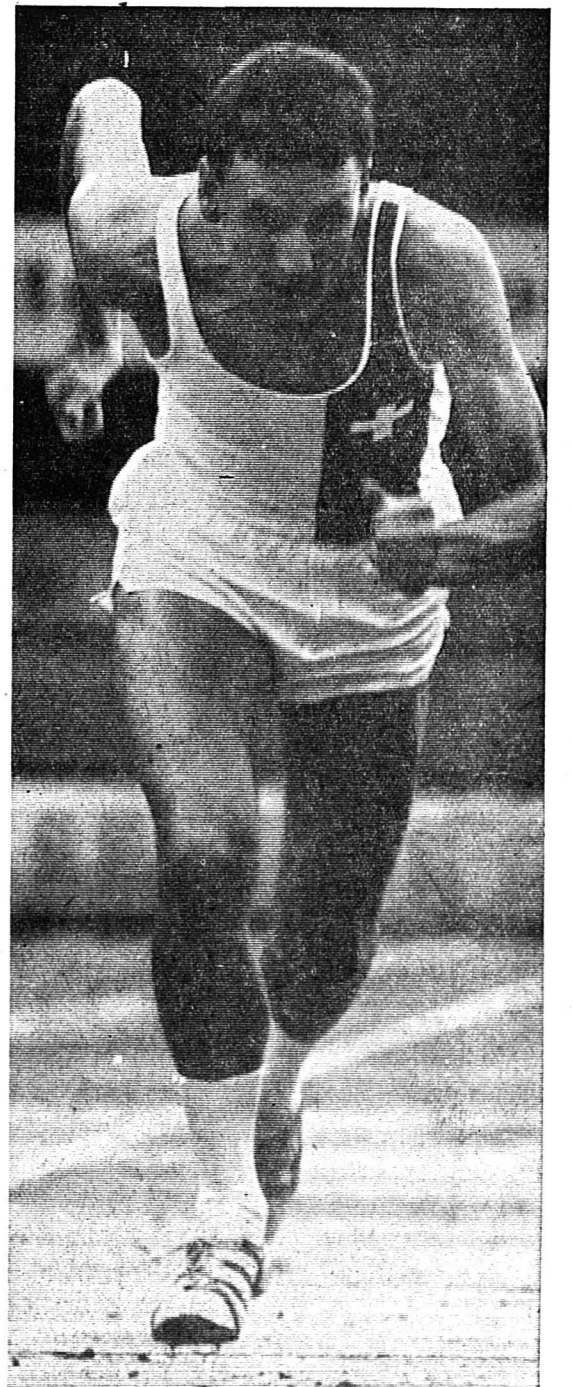
C'est ce qui ressort du communiqué publié à l'issue de la réunion, la seconde depuis le mois dernier, qu'ont tenue à Pavie, près de Milan, les représentants des parties intéressées, sous l'arbitrage de M. Bruno Zauli, secrétaire général du comité olympique national italien, MM. Adriano Rodoni, président

de l'U.V.I., assisté de ses proches collaborateurs, MM. Quattrocchi, Fagnani, Sala et Magnani, d'une part, et MM. Stromulo, Fiorenzo Magni, Cinelli et Manzoni, représentant le secteur professionnel, d'autre part. Ils ont examiné un certain nombre de problèmes concernant les représentations des parties intéressées en Italie comme à l'étranger, l'établissement des licences, la nomination des commissaires techniques. Ils ont confirmé leur identité de

vue, affirme le communiqué, et les résultats acquis seront prochainement soumis à l'examen du comité exécutif du C.O.N.I.

D'autre part, les représentants de l'U.V.I. et du secteur professionnel ont adopté une série de mesures en matière de calendrier et d'activité qui permettront au cyclisme italien de ne connaître aucune pause d'ici à la conclusion d'un accord général.

Rétrospective du week-end



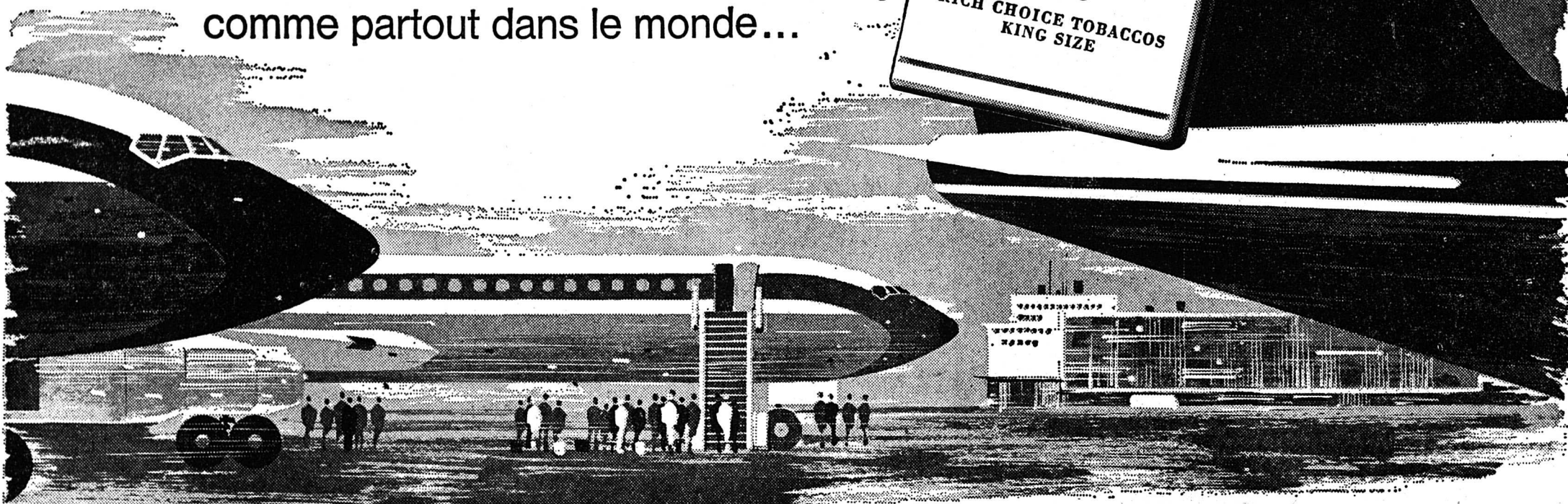
En haut, le FC Zurich a sévèrement battu le Lausanne Sports. Notre photo : le premier des deux buts des visiteurs que marque Fiigerio. En bas, à gauche : Lucerne et Granges n'ont pu se départager, Elsenner se défend devant Dubois (9) et l'arrière Fankhauser (3). A droite : au meeting international de Linnox (France), le recordman de Suisse Hermann Jäger a battu Michel Jazy, au 1500 m. C'est la première fois, depuis trois ans, que le Français dut s'avouer vaincu sur cette distance.



Peter Stuyvesant...

sympathique sous toutes les latitudes...

Nous sommes de notre siècle.
Une cigarette moderne, jeune et fraîche,
voilà ce qu'il nous faut. Peter Stuyvesant
nous plaît, car elle apporte un nouvel
art de fumer, plus libre, plaisant chez nous
comme partout dans le monde...



PS 8/63

... un certain goût de jeunesse et d'aventure...

VéGé

Achète dans le monde entier
vend dans toute l'Europe



Collectionnez
les timbres **VéGé**
échangeables dans tous
les magasins **VéGé**
d'Europe



MULTIPACK Dr OETKER

dernier délai pour
échanger votre BON CALENDRIER
du mois d'octobre

PYREX

PLAT PYREX
en verre à feu
avec garantie

5.50

net

avec 30 points VéGé

+ BON - CALENDRIER novembre

P 173 S

La LAVAMAT est
remarquable !
Cuve et tambour en
acier inoxydable.
Service après-vente
de premier ordre.

100% automatique
Élégante et
simple à manier.

Une machine
d'immeuble idéale.
Mon architecte
et mes locataires
sont emballés !

La LAVAMAT lave
tout, même les
lainages, le linge
fin et les nylons.



LAVAMAT

Grâce à 80 ans d'expérience, AEG, la plus
grande fabrique d'appareils électro-ména-
gers en Europe, vous présente une gamme
exceptionnelle de machines à laver :

4 ou 5 kg. de linge sec
avec ou sans boiler
avec ou sans fixation

de Fr.1980.- à Fr.2625.-

Vente et service chez tous les concessionnaires et reven-
deurs autorisés. Renseignements auprès de :
APLIM S.A., Agence générale pour la Suisse romande
11 bis, rue Caroline - Lausanne - Tél. 021/22 29 35.



AEG



écoute la confession d'un de ses paroissiens



L'école de la mission groupe un nombre important d'enfants; il s'agit d'avoir les maîtres en nombre suffisant et de pouvoir les rémunérer.



distribue la sainte Communion

Avec le père Mayor au Camérouton

A l'occasion du mois des Missions, ce reportage est dédié au père Mayor, de Sierre, missionnaire à Nkoabang. Ces photos nous prouvent que le père est véritablement l'homme à tout-faire. Prêtre, il distribue les sacrements, père, il dirige les écoles et construit les églises avec le concours de ses paroissiens, grands et petits.

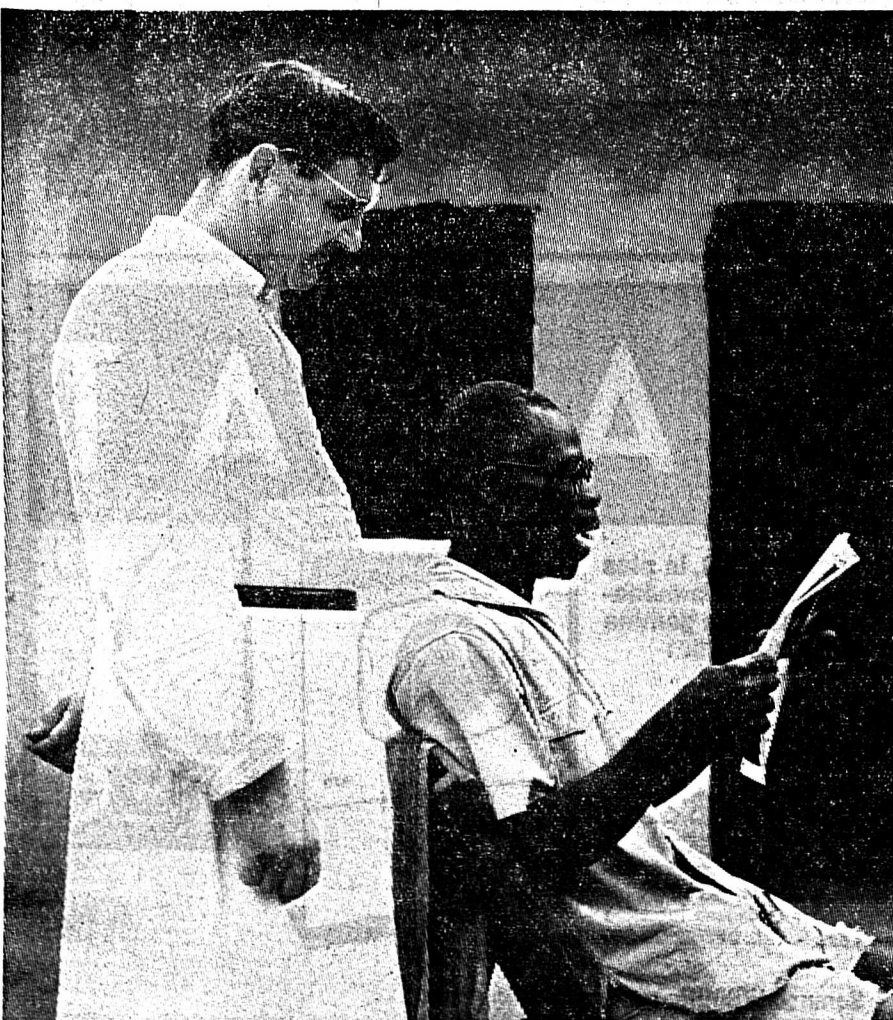
Un reportage CIRIC - P.C. N.R.



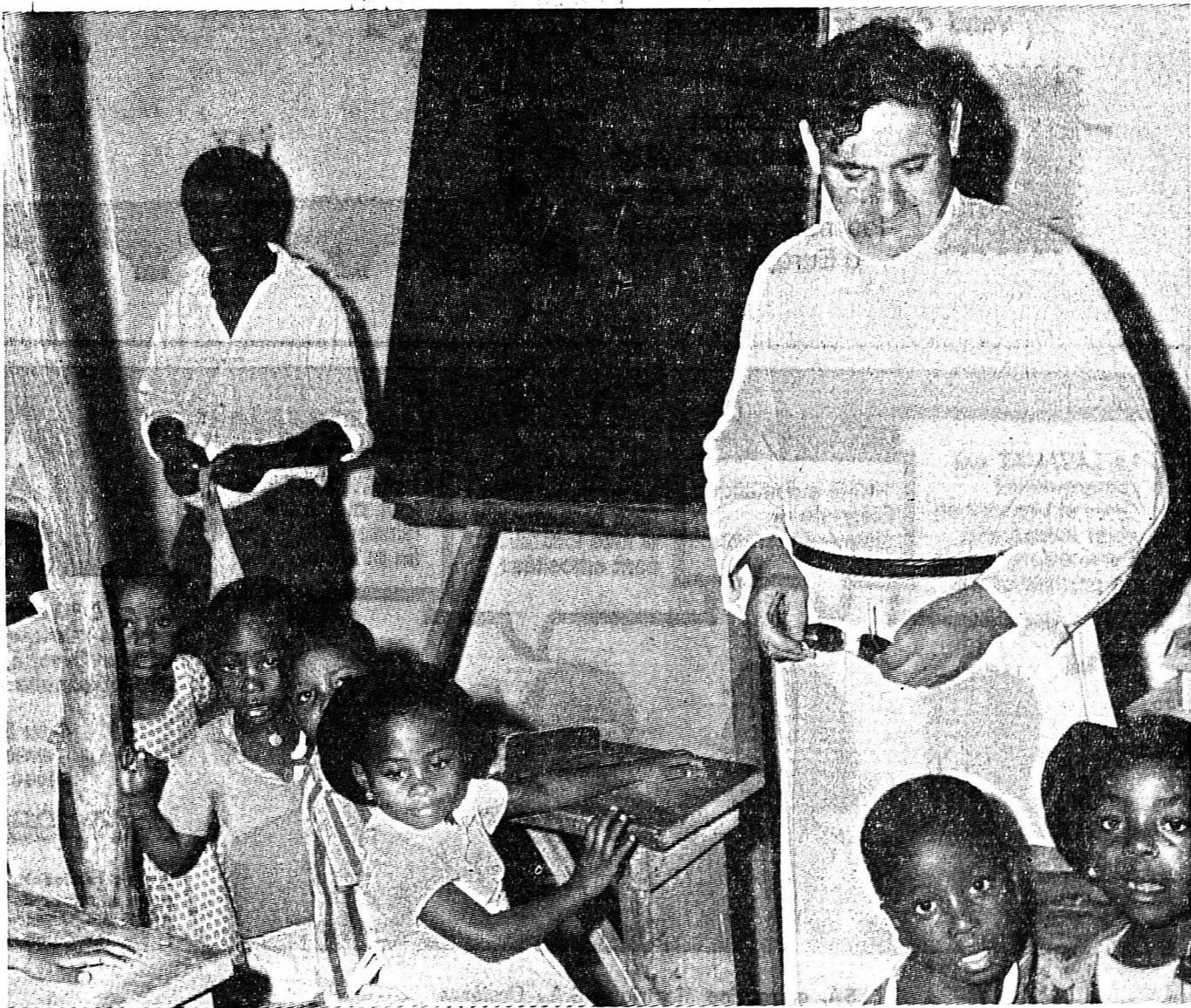
Le P. Louis MAYOR



administre le baptême



conseille un de ses vieux catéchistes



L'œil du maître doit être partout...

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Pêcheur, sauveteur et musicien émérite...



MONTHEY. - C'est Meinrad Roch que tout le district connaît et qui connaît tout le district depuis 79 ans.

Né en 1884 dans un coin de ce village de Bouveret, joyau des ports du Léman, Meinrad Roch fait partie de cette grande famille des « pirates du lac ». Du bleu Léman, il connaît tous les contours de ses rives de Bouveret à Ouchy, en passant par Villeneuve, Montreux, Vevey, Thonon, Meillerie et St-Gingolph. Sur le lac, il est dans son élément comme un poisson dans l'eau. On dit qu'il n'avait pas encore appris à marcher qu'il savait déjà nager, sentait la « vaudaire » et le « joran ».

Sa vie : c'est le lac. Beau temps, hiver comme été, ou par tempête, Meinrad Roch a passé la majeure partie de son temps sur l'eau à poser ou à retirer ses filets. Aujourd'hui encore, il est « pris » par « son » métier de pêcheur. Combien en a-t-il sorti de ces poissons ? Nul ne le saura jamais.

Mais Meinrad Roch est aussi un musicien émérite. Depuis 64 ans, il militait dans les rangs de l'« Etoile du Léman » dont il fut à quatre reprises le président dynamique et dévoué. Ses amis musiciens lui ont décerné le titre combien mérité de membre d'honneur, reconnaissant ainsi que l'« Etoile du Léman » lui doit d'exister tant il est vrai que jamais il ne fut fait appel en vain à son esprit de sociétaire.

La Société de sauvetage a bénéficié aussi de ses connaissances et de son dévouement depuis soixante ans. Entraîneur estimé, Meinrad Roch a été vingt ans chef d'équipe (barreur) sur le « Colonel Hubert », le bateau de la société de sauvetage de Bouveret.

Des anecdotes, il en a à raconter. On pourrait en faire un livre. Vif comme un poisson, l'œil pétillant de malice, la moustache frétille, tous les mercredis, il fait le tour de ses « pratiques » montheysannes, à qui il livre, depuis trois générations, le produit de sa pêche. Ce petit homme de 79 ans, au teint basané, un panier à chaque bras, fait partie du folklore montheysan. Né au bord du lac, il vit sur le lac, qu'il connaît, aime, admire et respecte.

Meinrad Roch est une figure attachante de la Corporation des « Pirates du Lac ».

(Cg)

L'ORCHESTRE TZIGANE DE BUDAPEST A SAINT-MAURICE



Nous avons annoncé la venue à St-Maurice de l'Orchestre tzigane de la radio et de la télévision de Budapest, mercredi 30 octobre à 20 h. 30, pour son unique concert en Valais. Voici l'essentiel du programme qui sera présenté au cours de cette soirée.

La musique folklorique hongroise constitue l'élément principal du programme. L'orchestre jouera des Csardas pour orchestre seul ou pour chant et orchestre ou avec soli de clarinette, violon ou cymbalum. Il accompagnera les danseurs dans la « Danse des hussards », la « Csardas aux éperons » et un « Verbunk et pétillant ». Il interprétera aussi des œuvres de compositeurs hongrois anciens ou contemporains, soit dans leur état original, soit dans un arrangement de son chef.

Le concert se terminera par un « Final » de chansons et danses tziganes auquel participeront tous les solistes, chanteurs, chanteuses, danseurs et danseuses en une sorte de tourbillon où s'exprime toute leur exubérance et leur joie de vivre.

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursés. Imp. PROFAR S.A. - GENÈVE

Une voiture renverse un piéton

ST-MAURICE. - M. Alexis Beytrison, né en 1926, habitant Beaulieu, employé à la voirie à St-Maurice, a été happé, hier matin à 6 h. 15, par une automobile. Conduit à la clinique Saint-Amé, il souffre de fortes commotions.

Concours de bétail

TROISTORRENTS. - C'est samedi dernier qu'eut lieu à Troistorrents et Morgins le concours annuel du bétail bovin. Ce fut un magnifique succès pour nos éleveurs et pour le syndicat local que préside M. Pierre Dubosson.

Un grand nombre de curieux accourus suivaient avec intérêt les péripéties et entouraient tous les propriétaires de bétail, qui peuvent être fiers à juste titre des progrès réalisés dans la qualité du cheptel bovin.

Environ 150 sujets ont été présentés à l'appréciation de jurys compétents. Nous nous bornerons à donner ici un aperçu des pointages les plus forts :

Donnet-Monay Maurice, avec Mignonne, 96 points.

Dubosson Isaïe, avec Mignonne, 95.

Dubosson Marco, avec Françoise, 95.

Donnet-Monay Mce, avec Lora, 95.

Donnet-Monay Mce, avec Ondine, 95.

Puis MM. Donnet Isaac, Granger Claudy et Donnet-Monay Mce, avec des sujets ayant obtenu 94 p.

Nous avons remarqué avec plaisir les magnifiques sonnailles avec leur courroie du plus bel effet obtenues comme premier prix de catégorie, au Comptoir de Martigny.

Nous ne pouvons que féliciter les propriétaires qui ont obtenu les beaux résultats de ce concours.

E. Df.

Une cuisine moderne transformerait votre vie

Ah ! si vous aviez une cuisine ultra-moderne, conçue à votre idée, en fonction de vos besoins ! Rien n'est plus facile à réaliser ! Venez donc voir l'exposition permanente du spécialiste des cuisines sur mesure Gétaz, Romang, Ecoffey S. A. Vous y découvrirez les aménagements les plus perfectionnés qui épargnent la peine et le temps de la maîtresse de maison, des matériaux nouveaux, faciles à entretenir, et de merveilleuses teintes pastels, qui donnent aux cuisines une note de fraîcheur et de gaieté. Les expositions sont ouvertes tous les jours, sauf le samedi.

GETAZ, ROMANG, ECOFFEY S. A.

LAUSANNE : rue des Terreaux 21

GENÈVE : rue de Berne 40-42

VEVEY : rue Saint-Antoine 7

SION : rue de la Dixence 33

VIEGE : Lonzastrasse (Tolera)

A Lausanne, parking de 20 voitures sur le toit de l'exposition.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Mme Céline Crettex n'est plus

MARTIGNY. - Indépendamment de son programme de concert établi pour la saison à venir, nos JM de Martigny auront ce soir 29 octobre, à 20 h. 30, en la salle de l'hôtel de ville, le privilège d'entendre une conférence-audition donnée par l'un de leurs dirigeants, M. Léonard Closuit, sur la musique folklorique mœcaine.

On sait que notre jeune et dynamique concitoyen a passé plusieurs mois dans ce pays et qu'indépendamment de films tournés sur la vie des habitants, il a encore enregistré sur place d'excellentes bandes. Ces enregistrements pris sur le vif accompagneront des projections en couleurs qui seront souvent en rapport avec le sujet musical traité.

Cette séance hors programme, de caractère purement local, est destinée à renflouer la caisse du mouvement mise sérieusement à mal par le déficit de la saison dernière. Prix des places : 2 fr. pour les adultes ; 50 ct. pour les adolescents.

Arrestation d'un voleur

LE CHABLE. - La police cantonale a procédé à l'arrestation d'un jeune homme de Bagnes, âgé de dix-sept ans, E.G., qui a commis divers vols dans la région et cambriolé un kiosque à Verbier.

APRES LES ELECTIONS FEDERALES

Le Valais politique a-t-il sa frontière à la Losentze

On nous écrit :

Un malaise s'est fait jour, à la suite du verdict populaire de dimanche, car on est bien obligé de constater que les nouveaux représentants valaisans d'expression française aux Chambres fédérales se groupent dans un rayon relativement restreint dont Sion est le centre. Oyez plutôt : Charles Dellberg habite Sierre ; Félix Carruzzo, René Jacquod, Adolphe Travéletti ont élu domicile à Sion ; Francis Germanier est de Vétroz, tandis que Marius Lampert, conseiller aux Etats, a ses attaches à Ardon.

On semble donc vouloir ignorer « de facto » toute la région s'étendant entre Chamoson et le bord du lac Léman, avec des villes importantes qui s'appellent Martigny, Saint-Maurice, Monthey, de gros bourgs campagnards, des vallées comme celles des Dranses, du Trient, d'Iliez.

Le soussigné, qui s'abstient volontairement, en toute occasion, de faire de la politique active, a toutefois fait, hier, une petite enquête dans divers milieux du Bas-Valais et a pu constater une amertume, un mécontentement général. Il a écouté, sans pourtant les solliciter, une suite de doléances. Cette région vaste, peuplée, industrielle, touristique par excellence, ne possède plus maintenant, pour faire valoir ses droits et sa place au soleil, que deux magistrats de l'ordre supérieur, dont l'autorité doit d'ailleurs se limiter au canton : MM. Marcel Gross, conseiller d'Etat, et Luc Produit, juge cantonal. Le premier habitant Saint-Maurice, le second Leytron. De plus, les fonctions du second n'appartiennent précisément pas à la politique. Voilà ce que nous avons entendu de tous côtés.

Il est vrai que les plus sages nous ont avoué que si les quatre districts du Bas-Valais avaient plébiscité leurs candidats, ils auraient pu sans aucun doute, renverser la situation, en envoyant à Berne, en tous les cas, deux autres représentants, à part M. Félix Carruzzo.

Par ailleurs, la valeur des élus du Centre n'est nulle part mise en cause. On s'accorde même à dire que la délégation (nouvelle, uniquement par M. Adolphe Travéletti, brillamment élu), saura parfaitement défendre les intérêts du canton, selon les circonstances.

CHAMPEX. - A Champex vient de s'éteindre à l'âge de 85 ans Mme Céline Crettex. Epouse du guide célèbre Maurice Crettex, décédé depuis de longues années déjà, maman de guide également, Mme Crettex dut bien souvent connaître, dans son chalet du Signal, l'anxiété qu'éprouvent toutes les épouses et mères de guides, guettant d'en bas le retour des êtres aimés partis pour la haute montagne. Du courage, il lui en fallut sans doute tout d'abord pour accepter de partager son existence avec un mari que sa célébrité autant que ses aptitudes exceptionnelles de guide retenaient loin du foyer tout au long de la belle saison. Il lui en fallut ensuite pour admettre que l'ainé suive les traces du père. Il lui en fallut encore, il y a un peu plus de dix ans, pour ne point défailir à l'annonce de la terrible nouvelle : son fils Maurice, le seul constamment présent au foyer, disparaît à la Tête Blanche, lors de la tragédie de la Haute Route.

Depuis lors, Mme Crettex mena une existence bien retirée, tantôt s'occupant de ses chalets locatifs, tantôt faisant l'intermédiaire entre les amateurs de haute montagne et son fils Nestor, le guide actuel, domicilié à Lausanne. Il nous arrivait encore de la devancer sur le chemin de la chapelle tant que sa vue et ses jambes déficientes lui permirent ce pèlerinage dominical.

Mme Crettex laisse ici-bas avec leurs familles respectives, deux fils : Nestor, guide et ancien coureur de fond, et Georges, de la police cantonale ; puis cinq filles, toutes établies hors de la commune.

A tous va notre chrétienne sympathie.

APRES LES ELECTIONS FEDERALES

Le Valais politique a-t-il sa frontière à la Losentze

On insiste toutefois sur le fait que ce n'est pas par hasard que le Valais est fait de treize districts. Il faut absolument éviter que s'incruste dans les esprits que quatre d'entre eux sont politiquement laissés pour compte.

Pour un député aux Chambres fédérales, le fait d'habiter telle ou telle région, d'y vivre, de la connaître parfaitement, lui permet de défendre les intérêts de ladite région, de façon spontanée, permanente, c'est-à-dire beaucoup plus efficace.

Cette considération est indéniable.

M. Paul de Courten, par exemple, en a été une preuve vivante à Berne. Si nous en croyons les divers échos recueillis, les quatre districts du Bas n'attendent pas quatre ans avant de réagir vigoureusement. Nous, nous attendons avec intérêt cette réaction, lors des élections au Conseil d'Etat, notamment. Il sera alors tout aussi instructif de voir si le Centre fera preuve du fair-play qu'on est en droit d'attendre, désormais, de sa part.

Cette expérience peut être déterminante pour l'ensemble de l'avenir politique du Valais romand.

Un citoyen d'outre-Losentze.

Val d'Aoste

LES ELECTIONS VALDOTAINES

Victoire des démocrates-chrétiens

AOSTE. - Les 71 521 citoyens et citoyennes de la vallée d'Aoste ont élu pendant le week-end la nouvelle junte de la région autonome, forte de 35 membres. Les démocrates-chrétiens ont obtenu 13 sièges, les communistes 9, l'Union valdotaine 7, les socialistes 2 et les autres partis (indépendants, etc.) 4. Pendant la dernière législature, cette vallée de langue française était gouvernée par une majorité de centre-gauche réunissant les autonomistes (Union valdotaine), les communistes, les socialistes et les indépendants de gauche.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

Premier repeuplement du lac de Montorge
NI EMPOISONNEMENT, NI POLLUTION !

SION — Après « l'affaire » de Zermatt, celle du lac de Montorge, avait fait couler pas mal d'encre. Aujourd'hui, il n'est pas dans notre intention de porter un jugement, de tirer des conclusions sur ce cas. La faune aquatique du lac a été détruite. C'est un fait certain. Une

perte de quelque 6000 francs a été enregistrée.

PREMIER REPEUPLEMENT

Samedi après midi, M. Hans Braun, dévoué et dynamique président de la Société des pêcheurs amateurs de Sion, a procédé à un premier repeuplement.

1000 tanches, vertes et dorées et 1000 carpillons ont été mis à l'eau.

LE BUT DE CE REPEUPLEMENT

Le premier but recherché est de redonner vie au lac. Un lac sans faune piscicole est un lac condamné. La Société des pêcheurs tient à conserver l'état naturel de ce lac, qui est proche de la ville et le rendez-vous de nombreux promeneurs.

Comme le permis de pêche n'est pas délivré aux jeunes avant 16 ans, Montorge est l'occasion, pour eux, de s'initier à la pêche pour un prix modique. D'autre part, cette jeunesse doit aussi apprendre à connaître et à aimer la nature.

PROCHAIN REPEUPLEMENT

Le prochain repeuplement ne tardera pas à venir, selon les disponibilités financières. Il sera mis à l'eau à cette occasion du poisson pêchable et des reproducteurs. Ainsi en 1964 l'on pourra à nouveau pêcher à Montorge.

CE QUI A ETE FAIT, APRES LE PERISSEMENT DES POISSONS

Une première analyse est intervenue sitôt après le périssement du poisson. Deux autres analyses ont été effectuées par la suite. Le personnel du Laboratoire cantonal et celui du Service de la chasse et de la pêche ont effectué plus de 30 sondages, avec l'analyse approfondie de l'eau, de la vase, de la température et de la teneur en oxygène de cette eau.

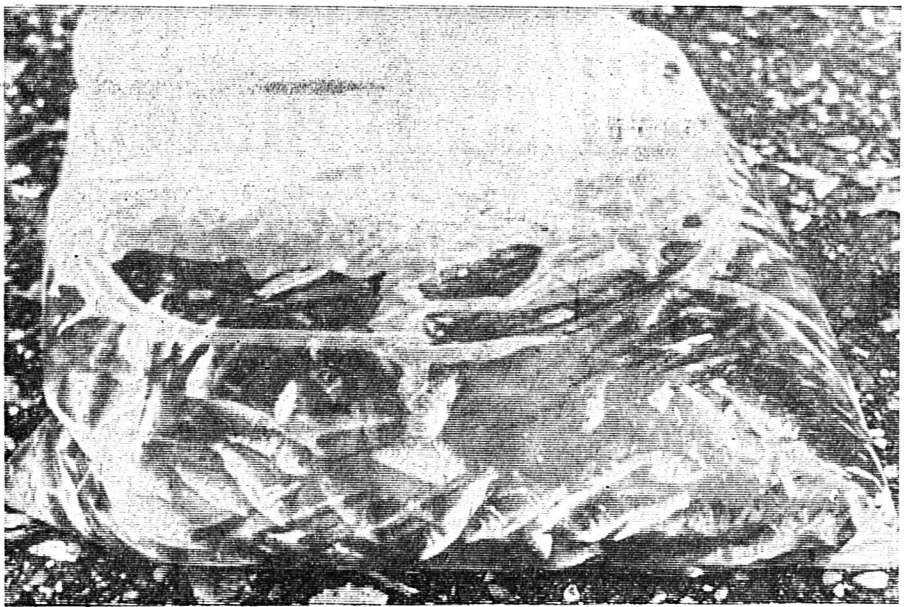
Toutes ces analyses ont été négatives. Il est à relever que les écrevisses, même les crapauds, avaient péri. Il est prévu de repeupler le lac en écrevisses, car cet animal est « la police des eaux » et il accomplit un important travail de destructeur.

Le lac de Montorge n'aura eu, ainsi, qu'une courte « histoire ». L'incident — tout le monde l'espère et le souhaite — ne doit pas se renouveler.

— gé —



M. Braun procède à la mise à l'eau des 1000 carpillons.



Les petits poissons sont transportés dans des sacs en plastique. Sur les 2000 mis à l'eau, deux seulement avaient perdu la vie.

Association
de St-Vincent de Paul
(dames)

SION — Avec l'approche de l'hiver, toute les sociétés reprennent leur travail respectif forcément ralenti durant les beaux jours.

L'Association de St. Vincent de Paul, soucieuse d'adapter son activité à la cause des déshérités se penche attentivement sur les problèmes que pose l'époque actuelle, car tout change, même dans le domaine de la charité, sauf l'amour que l'on doit apporter à son prochain.

Il est pourtant certaines traditions qu'il est bon de maintenir : ainsi celle de l'Atelier, qui groupe les dames de notre association un après midi par semaine, dans le but, comme le prévoyait déjà St. Vincent de Paul, de se sanctifier mutuellement et de mettre en commun leurs efforts, tout en confectionnant des ouvrages de tout genre, dont le modeste revenu alimentera la caisse de secours.

Nous adressons un pressant appel à toutes les personnes qui disposeraient d'un peu de temps pour se joindre à nous, à partir du vendredi 8 novembre, de 14 h. à 17 h., dans une salle du Centre paroissial, anciennement Hôtel des Touristes, 1er étage, comme aux dames qui pourraient procurer des ouvrages aux ouvrières bénévoles.

Notre requête trouvera sans doute un écho, les bonnes volontés ne manquent pas dans notre ville, souvent n'attendent-elles qu'à être orientées.

Tous renseignements peuvent être pris auprès de Mme Alphonse Cretton, directrice de l'Atelier (tél. 2 27 26).

Statistique paroissiale

PAROISSE DE LA CATHEDRALE

Baptêmes

JUIN

- 1 Martine BORGEAT, de Robert et de Marguerite Duc.
Jean-Jérôme BORGEAT, de Robert et de Marguerite Duc.

SEPTEMBRE

- 21 Chantal Marie-Thérèse de WOLFF, d'Hubert et de Françoise Hepsée.
22 Geneviève MARIETHOZ, de Daniel et de M.-Antoinette Grichting.

OCTOBRE

- 6 Andrée FARDEL, d'André et de Lina Favre.
Jean Nicolas FOLLONIER, de Jean et d'Anne-Marie Métrailler.
13 Denis Georges GRICHTING, d'André et d'Andrée Dénériaz.
Nicolas Edouard HULSE, d'Edouard et de Marie Gadd.

Mariages

SEPTEMBRE

- 14 Marc DALPIAZ, de Valentin et de Geneviève Meichtry, et Jeanne IMHOF, de Franz et de Marthe Erhardt.

- 21 Jean-Jacques MICHELOUD, de Jean et de Victorie Théodoloz, et Jacqueline SIDLER, de Raphaël et de Louise Insiger.
Antoine SCHMIDT, de Guillaume et de Marie Pfammatter, et Hilda EGGIMANN, d'André et de Marie Udry.

Décès

SEPTEMBRE

- 28 Franz WALPEN, de Franz et de Marie Katterer, 91 ans.

OCTOBRE

- 8 Marguerite CRETTEAZ, de Barthélemy et de Madeleine Pitteloud, 86 ans.
9 Gaspard ROCH, de Joseph-Marie et d'Eugénie Quennoz, 59 ans.
10 Jeanne SAUTHIER, de Tobie et d'Emérentienne Bichet, 59 ans.

LA FARINIA

SION. - Nous apprenons qu'un nouveau comité vient d'être formé pour le semestre d'hiver. Il est constitué ainsi : M. Jean de Courten, Monthey, juriste, président; M. Claude Macherel, juriste, Fribourg, vice-président; M. François Boillat, juriste, Bienne, secrétaire; M. Gabriel Vallat, chimiste; Beurnevésin (Berne), Fuchs-major.

Distinction

SAVIESE. - Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Héritier, fils d'Henri, propriétaire de l'hôtel de la Channe, à Saint-Germain, vient de réussir brillamment son deuxième propédeutique de médecine, à Lausanne.

Concert de l'Atelier

SION — L'art du chant est incontestablement le plus raffiné et peut être le plus difficile, il exprime par l'instrument le plus parfait : la voix humaine, toute la sensibilité de l'âme humaine.

Poésie, lyrisme, harmonies secrètes se rencontreront, mercredi soir 30 octobre, à 20 h. 30, dans la salle de l'Atelier de Louis Moret. Irène Rosé, à la voix délicieusement expressive, chantera du Schubert, Charles Haenni, Poulenc, Fauré, et René Chambaz, baryton au timbre ample et émouvant, lui donnera la réplique dans des œuvres de Duparc, de Fauré, de Charles Haenni, de Schubert.

En duo, on entendra deux chefs-d'œuvres de Schubert et de Pierné. L'accompagnateur sera Francesco Zaza, pianiste et organiste au sens artistique si juste, si sûr, qui ajoutera au programme : la Sonate en mi mineur op. 90 de Beethoven, l'Île joyeuse de Debussy et la Légende de St. François de Liszt.
Location : « L'Atelier », tél. 2 16 28.

Ecole ménagère de Sion

SION — Samedi, 27 octobre, à 17 h. 30, à la maison de N.D. du Silence, s'est clôturée la retraite des jeunes filles de l'école ménagère, prêchée par le Rd. P. Henri Rime, grand ami de la jeunesse.

Cette retraite s'est échelonnée sur une semaine. Les 3 premiers jours furent réservés à 29 jeunes filles de 2ème année et les 3 derniers à 18 élèves de 1ère année. Ce nombre paraît minime puisque l'école compte 104 élèves. Espérons que celles qui ont pu faire la retraite réalisent la parabole du levain... Leur participation a été libre et spontanée, voilà pourquoi chacune y a mis tout son cœur.

Pour toutes ce fut une vraie découverte; elles ont réalisé que les jeunes ont besoin de vie sérieuse et de Vérité.

Honneur aux parents qui ont compris la valeur éducative d'une retraite fermée et qui ont aidé leurs filles à faire cette démarche personnelle.

Marché-concours
de taureaux
de la race d'Hérens
(29-31 octobre)

SION — La Fédération des Syndicats d'élevage de la race d'Hérens communique :

Cet important marché-concours, qui réunira tous les taureaux reproducteurs de la race d'Hérens (environ 210 sujets) aura lieu du 29 au 31 octobre prochain à la Caserne de Sion (Champsec).

Ce marché sera ouvert au public mercredi 30 octobre de 12.00 h. à 18.00 h. et jeudi 31 octobre de 08.00 h. à 12.00 h.

Tous les éleveurs et amis de la race d'Hérens auront l'occasion d'admirer les meilleurs spécimens de cette race typiquement valaisanne.

Attention au stop !

CHATEAUNEUF — Dans la soirée de dimanche, une voiture venant de Châteauneuf, conduite par M. René Evéquo, de Conthey, déboucha brusquement sur la route cantonale, à la hauteur du Comte Vert. M. Simon Pommaz, de Chamoson qui arrivait à cet instant avec sa voiture, ne put éviter la collision. Le choc fut violent, mais on ne déplore pas de blessé.

MORT SUBITE

NENDAZ — Victime d'une crise cardiaque, M. Rudolf Glatfelder, 62 ans, de Lucerne, qui se reposait à Sornard, est décédé durant son transport à l'hôpital. La dépouille mortelle a été ramenée à Lucerne par les soins d'une entreprise de la place.

Attention aux travaux !

SION — Dimanche, aux environs de 20 h., une voiture conduite par M. Bernard Mariéthod, de Nendaz, s'engagea dans le sens unique à l'Ouest de la ville et elle entra en collision avec une DKW conduite par Mlle Jacqueline Cretton, de Sion. Les dégâts matériels sont importants mais on ne déplore aucune blessure.

Exposition Pierre Blanc

SION — Du 2 novembre au 22 novembre prochains M. Pierre Blanc exposera des sculptures et des dessins au « Carrefour des Arts ». Le vernissage est prévu le samedi 2 novembre à 15 heures.

Goudronnage de routes

EVOLÈNE — Le goudronnage de la rue principale, avec raccordement à la route touristique du village de La Tour, est terminé depuis la semaine dernière. Ainsi, les rues des villages des Haudères, La Forclaz, La Tour, sont asphaltées. Pour Evolène les travaux sont mis en soumission et vont débuter incessamment. L'autorité communale est à féliciter pour ces importantes améliorations. Elles constituent un atout de valeur pour le développement touristique de la région.

CINEMAS

SION - LUX

Du mardi 29 octobre au dimanche 3 novembre

Le lion

d'après le roman fameux de Joseph Kessel avec William Holden - Trévor Howard Capucine
Envoyant comme l'Afrique, du jamais vu, seul un fou affronte un lion
Parlé français - Cinémascope couleurs 16 ans révolus

SION - CAPITOLE

Du mardi 29 octobre au dimanche 3 novembre
Jerry Lewis dans

L'incroyable Jerry

Le Sherlock Holmes dernière vague
Un grand éclat de rire
Parlé français - 16 ans révolus

SION - ARLEQUIN

Du mardi 29 octobre au jeudi 31 octobre à 20 h. 30
reprise, à la demande de plusieurs personnes

Autant en emporte le vent

Prix des places imposés :
Fr. 3.— 3,50 et 4.—
Parlé français - 16 ans révolus

MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à jeudi 31 - 18 ans révolus
Le chef-d'œuvre d'Antonioni

LA NUIT

avec Jeanne Moreau et Marcello Mastroianni

MARTIGNY - ETOILE

Aujourd'hui : RELACHE
Dès mercredi 30 - 16 ans révolus
Bourvil dans Les culottes rouges

CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi et dimanche
La guerre de Troie

RIDDES - L'ABEILLE

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi et dimanche
Hercule
à la conquête de l'Atlantide

FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui : RELACHE - Mercredi 30 - 16 ans révolus - Cargaison dangereuse - Samedi et dimanche - 16 ans révolus - 2e époque - Les TROIS MOUSQUETAIRES

SAXON - REX

Aujourd'hui : RELACHE - Jeudi 31 - 16 ans révolus - Cargaison dangereuse - Samedi et dimanche - 16 ans révolus - 1re époque - Les 3 Mousquetaires

SAINT-MAURICE-ROXY

Aujourd'hui : RELACHE
Mercredi : Esther et le roi

TROISTORRENTS - FORUM

Samedi et dimanche
Tu es Pierre

MONTHEY - PLAZA

Après Orfeu Negro
Voici le dernier film de Marcel Camus

L'oiseau de paradis

Le plus saisissant drame d'amour
Un film éblouissant de couleurs et d'action
Dès 16 ans révolus

MONTHEY - MONTHEOLO

Eleonora Rossi Drago
Yvonne Furneaux - Philippe Leroy
et le fameux chien policier Dox dans

Chasse à la drogue

Dès 16 ans révolus

BEX - REX

Un drame hallucinant

Le sang du vampire

Donnalt Wolfit - Barbara Shelley
En couleurs - Dès 16 ans révolus

GASTRONOMIE

Restaurant
du BUFFET DE LA GARE

SION

B. Métrailler — Tél. : (027) 2 17 03

vous propose :

les spécialités de la chasse :

Selle de chevreuil Mirza
Noisettes de chevreuil à la crème
Civet de chevreuil
Civet de lièvre
et ses délicieuses
cuissees de grenouilles

Moules
Scampis

« La Bergère »

Avenue de la Gare - SION

Tél. : (027) 2 14 8

Son restaurant
Son tea-room
Sa pâtisserie maison

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

Retraite de veuves

SION — S.S. le pape Pie XII, dans son magnifique « Message aux Veuves », publié à Castelgandolfo en septembre 1957, dit ceci :

« Que chacune de celles dont le compagnon de route a été rappelé à Dieu, se persuade de la nécessité impérieuse de cultiver sa vie spirituelle si elle veut garder la paix intérieure et faire face sans défaillir à ses tâches... »

« Qu'elle se réserve aussi chaque année quelques jours consacrés exclusivement à la réflexion et à la prière, loin du bruit, des soucis quotidiens tellement accablants... »

Dans ce but une retraite destinée spécialement aux veuves est organisée, chaque année à pareille époque à Notre-Dame du Silence, à Sion.

Cette retraite sera prêchée par le père André OFM et s'ouvrira le dimanche soir 10 novembre vers 17 heures pour se terminer le mercredi 13 novembre dans l'après-midi.

Chaque veuve est cordialement invitée.

Prière de s'inscrire au plus tôt à la Maison du Silence, tél. 2 42 20 ou chez Mme S. Fournier, tél. (027) 4 52 12.

HAUT-VALAIS

DERAILLEMENT

SUR LE

«FURKA - OBERALP»

MÖREL — Dimanche matin, pour une cause non encore déterminée, la locomotive du « Furka-Oberalp » est sortie des rails, une vingtaine de mètres environ avant la gare de Mörel. Dans sa chute la machine entraîna celle d'un wagon. Aucun blessé, mais des dégâts matériels importants. Le trafic a été assuré par un service de cars postaux.

Un beau dimanche !

SAAS-FEE — La charmante station, par ce magnifique dimanche d'automne, a connu une très grande affluence. Nombreux furent les promeneurs attirés par la douceur de la température et les coloris de la vallée de Saas.

Retraits de permis de conduire

1. AVERTISSEMENT

Avertissements donnés à la suite de contraventions, avec menace du retrait du permis de conduire en cas de nouvelles infractions graves 18

2. RETRAIT

DU PERMIS DE CONDUIRE

Pour une durée indéterminée 3
 Pour une durée de 24 mois 1
 Pour une durée de 12 mois 3
 Pour une durée de 6 mois 4
 Pour une durée de 4 mois 1
 Pour une durée de 3 mois 6
 Pour une durée de 2 mois 10
 Pour une durée de 1 mois 10

3. MOTIFS DES RETRAITS

Ivresse avec accident 13
 Ivresse sans accident 5
 Excès de vitesse 4
 Elèves-cond. non accompagnés 1
 Incapacité 1
 Contraventions diverses 14

APRES LES ELECTIONS FEDERALES

Conseillers nationaux romands

FRIBOURG
 Max Aebischer, conservateur, sortant
 Franz Hayoz, conservateur, sortant
 Louis Barras, conservateur, nouveau
 Pierre Glasson, radical, sortant
 Paul Genoud, radical, nouveau
 Charles Strebler, socialiste, sortant

VAUD
 Armand Forel, pop., sortant
 André Muret, pop., nouveau
 Raymond Baudère, c.c.s., sortant
 Albert Brochon, pab, sortant
 Georges Thévoz, libéral, sortant
 Georges Jacquot, libéral, sortant
 Georges-André Chevallaz, rad., sortant
 Jules Grandjean, radical, sortant
 Edouard Debétaz, radical, sortant
 Ernest Pidoux, radical, sortant
 Jean-Pierre Pradervand, rad., sortant
 Alfred Jaunin, radical, sortant
 Charles Sollberger, socialiste, sortant
 Pierre Graber, socialiste, nouveau
 Richard Brüngol, socialiste, sortant
 Alfred Bussy, socialiste, nouveau

VALAIS
 Francis Germainier, radical, sortant
 Moritz Kämpfen, conservateur, sortant
 Karl Dellberg, socialiste, sortant
 René Jacquod, conservateur, sortant
 Félix Carruzzo, conservateur, sortant
 Adolphe Travellietti, cons., nouveau
 Léo Stoffel, conservateur, sortant

NEUCHÂTEL
 Adrien Favre-Bulle, radical, sortant
 Paul-André Rosset, radical, sortant
 Gaston Clottu, libéral, sortant
 Claude Berger, socialiste, sortant
 André Sandob, socialiste, nouveau

Berne

REPARTITION DES MANDATS

P.A.B. Emmental, Jura, Haute-Argovie, Seeland 7
 P.A.B. Mittelland 2
 P.A.B. Oberland 2
 Radicaux Mittelland 2
 Radicaux Oberland 1
 Radicaux Emmental, Hte-Argovie 1
 Radicaux Seeland, Laufental 1
 Parti évangélique populaire 0
 Conservateurs chrétiens-sociaux 1
 Socialistes 11
 Parti libéral-radical jurassien 1
 Parti socialiste jurassien 1
 Alliance des indépendants 2
 Citoyens chrétiens-évangéliques 0
 Parti démocr. chrét.-soc. jurassien 1

Vaud

LA LUTTE CONTRE LA GAUCHE

Sont élus au Conseil National dans le canton de Vaud :
 Parti du travail : 2 sièges (gain 1) :
 Armand Forel, médecin à Nyon, sortant, 7591 voix, et André Muret, journaliste, à Lausanne, 7103 voix.
 M. André Muret avait déjà été conseiller national de 1952 à 1959. Premier suppléant: Fernand Petit, instituteur, à Lausanne, 6394 voix.
 Parti chrétien-social : 1 siège : Raymond Baudère, sortant, secrétaire, à Lausanne, 5840 voix. Premier suppléant, Jean-Jacques Sauer, à Ecublens, secrétaire agricole romand, 5286 voix.
 Paysans, artisans et indépendants : 1
 Albert Brochon, sortant, agriculteur à Thierens, 5856 voix. Premier suppléant, Pierre Teuscher, à Ecublens, secrétaire du parti, 4797 voix.
 Libéraux : 2 sièges : Georges Thévoz, sortant, agriculteur à Missy, 9244 et Georges Jacquot, nouveau, conseiller municipal à Lausanne, 8142 voix. Premier suppléant: Auguste Coderey, viticulteur à Lutry, 7609 v.
 Radicaux : 6 sièges : Georges-André Chevallaz, sortant, syndic à Lausanne, 19 233 voix ; Jules Grandjean,

sortant, commerçant à Juriens, 17 386 voix ; Edouard Debétaz, sortant, conseiller d'Etat, Yvonnand, 16 952 voix ; Ernest Pidoux, sortant, agriculteur à Chavannes-sur-Moudon, 16 855 v. ; Jean-Pierre Pradervand, sortant, directeur de l'Ecole de commerce de Lausanne, 16 686 voix et Alfred Jaunin, sortant, agriculteur à Fey, 16 149 voix. Premier suppléant: André Martin, syndic d'Yverdon, 16 092 voix.
 Socialistes : 4 sièges (perte 1) ; Charles Sollberger, sortant, ancien conseiller d'Etat, Lausanne, 16 222 voix ; Pierre Graber, nouveau, conseiller d'Etat à Lausanne, 16 188 voix. — M. Pierre Graber avait déjà été conseiller national de 1952 à 1962 ; Richard Brüngol, sortant, secrétaire de la Chambre vaudoise du travail, à La Tour-de-Peilz, 14 910 voix et Alfred Bussy, nouveau, municipal à Lausanne, 14 781 voix. Premier suppléant : M. Marcel Brawand, sortant, secrétaire syndical à Vevey, 14 778 voix.

Dans une prochaine édition, nos commentaires généraux sur les élections fédérales.

Editions Salvator La route du ciel

par Mgr Fulton J. Sheen

Si les cartes routières prennent de plus en plus une importance capitale dans notre siècle de grands voyages terrestres, celles des voyages de l'espace préoccupent aussi les cartographes. Mais la vraie route du ciel, celle qu'aucun spoutnik ne pourra jamais atteindre, est-elle vraiment le souci des hommes ? L'auteur de la présente publication voudrait le communiquer à chacun, ce souci capital de notre voyage vers Dieu.

Le célèbre auteur des émissions religieuses à la radio américaine, Mgr Sheen écrivait dans un de ses ouvrages : « Pour être bons, il suffit de donner aux hommes des raisons de l'être ». Tout au long des pages de « La route du ciel », il ne nous montre clairement que pour donner la foi aux hommes, il faut leur donner des raisons de croire. Développant ce principe, de manière très vivante et très concrète, au moyen d'images toujours nouvelles, inattendues et éclairant une pensée vigoureuse, l'auteur présente: le Christ illuminant notre intelligence et soutenant notre volonté. Il met en lumière la valeur de la foi et de la grâce, le combat de la vie chrétienne, le rôle de la prière et de la souffrance, l'amour de Dieu et la mission de l'Eglise.

En des pages lumineuses, Mgr Sheen démontre l'inanité d'une vie sans Dieu, sans libération dans le Christ. Il illustre de façon magistrale cet accord parfait qui existe entre les exigences de la vie et les grandeurs de la vocation chrétienne.

La « Route du ciel » est d'une lecture passionnante et s'adresse à tous les publics. Ceux qui cherchent la vérité y trouveront une solution à leurs problèmes et ceux qui ont trouvé y rencontreront une lumière nouvelle pour éclairer leur voyage vers l'éternité.

INHUMATIONS

LEVON : mardi 29 octobre 1963, à 10 heures, ensevelissement de Mme Veuve Louise Meizoz, née Moulin, ORSIERES : mardi 29 octobre 1963, à 10 h. 15, ensevelissement de Mme Vve Maurice Crettex, née Céline Girard.
 MASONGEX : mardi 29 octobre 1963, à 10 h. 30, ensevelissement de Mme Vve Denis Genin, née Angèle Biolley.

Madame Louis EMONET-PERRET, à Sembrancher ;
 Madame Vve Aline PERRET, à Sembrancher ;
 Monsieur et Madame Marcel EMONET-VOUTAZ et leur fils Pierre-Alain, à Sembrancher ;
 Monsieur et Madame Edmond EMONET-VOLLUZ et leurs enfants, à Sembrancher ;
 Madame et Monsieur Jean-Louis VOUTAZ-EMONET et leurs enfants, à Sembrancher ;
 Madame Vve Jeanne EMONET-LOVEY et ses enfants : Alexis, Léonce, Etienne, Augusta, Bernadette, Léa ;
 Monsieur et Madame Marcel PERRET et leurs enfants, à Fully ;
 Monsieur et Madame Léonce PERRET et leurs enfants, à Fully ;
 Monsieur et Madame Denis PERRET et leurs enfants, à Fully ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, à Genève, Sembrancher et Fully, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis EMONET

Instituteur

enlevé subitement à leur tendre affection, à Sembrancher, le 28 octobre 1963, dans sa 63^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sembrancher le mercredi 30 octobre 1963, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LA SOCIETE DE MUSIQUE LA STEPHANIA à Sembrancher

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis EMONET

son ancien secrétaire et membre dévoué. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LE COMITE DE LA CAISSE RAIFFEISEN de Sembrancher

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis EMONET

président du Conseil de surveillance. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LA SOCIETE COOPERATIVE CONCORDIA de Sembrancher

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis EMONET

ancien président durant 30 ans. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Charles MATT-TORRIONE, à Martigny ;
 Madame et Monsieur Jacques SPAGNOLI-TORRIONE, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
 Madame Louis COUCHEPIN-TORRIONE, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Henri TORRIONE, à Martigny, Lisbonne et Sion ;
 Madame Joseph TORRIONE et ses enfants, à Martigny et Lausanne ;
 Mademoiselle Anna WENGER, à Montana ;
 Les familles TORRIONE, COUCHEPIN, VAIROLI, GILLIOZ, DE REYFF, MORAND, DE COCATRIX, WENGER, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Marie WENGER-TORRIONE

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grande-tante et cousine, enlevée subitement à leur affection à l'âge de 76 ans, munie des sacrements de la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Martigny-Ville, le jeudi 31 octobre, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Martigny-Ville, place Centrale, 8.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

Madame veuve Alphonsine SALAMIN

remercie bien sincèrement tous ceux qui par leurs prières, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leur présence, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.

Madame Anna RARD-ROH, à Magnot ;
 Monsieur et Madame Jean RARD-MAZ-ZUCCELLI et leurs enfants, à Magnot ;
 Monsieur et Madame Paul RARD-PROZ, leurs enfants et petits-enfants, à Magnot et Ardon ;
 Madame et Monsieur Henri RAPIL-LARD-RARD et leurs fils, à Magnot ;
 Madame Veuve Aline COPEY et ses enfants, à Magnot et Paris ;
 Madame et Monsieur Joseph RAPIL-LARD, à Magnot ;
 Monsieur et Madame Jean RARD et leurs enfants, à Magnot, Vétroz et Ridides ;
 Les enfants de feu Emile ROH, à Aven ;
 Monsieur Marcellin ROH et famille, à Erde ;
 Monsieur et Madame Joseph COTTAGNOUD et leurs enfants, à Erde et Vétroz ;
 ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Camille RARD

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin décédé, dans sa 69^e année, après une longue maladie chrétiennement supportée avec les secours de la sainte religion.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le mercredi 30 octobre 1963, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P. P. L.

P 15290 S

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

Monsieur Othmar VOIDE

à Réchy

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui par leurs prières, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leur présence, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial à M. le rd curé Crettaz, au Père missionnaire Cyre Crettaz, à M. le Dr de Chastonay, à l'Infirmière Monico du Service social AIAG, à la Société de chant l'Espérance, aux Vétérans de l'AIAG et à la Société de gymnastique.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Juste ANDREOLI

Président d'administration d'ANDREOLI SA

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leur envoi de couronnes et de fleurs, les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier à : la classe 1888, société La Cible, société gym vétérans, société Arts et métiers, Association valaisanne des serruriers, secours mutuel, hockey-club.

P 14824 S

Très touchée par les innombrables témoignages de sympathie reçus dans les jours douloureux qu'il a plu à la Providence de lui envoyer, la famille de

Monsieur Emile BOURDIN

remercie du fond du cœur toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs offrandes de messes, l'ont aidée et réconfortée.

Hérémence, octobre 1963.

A Lausanne

«Holiday on ice» 1963

Voilà à nouveau ce spectacle féerique en Suisse romande. Je l'ai vu, hier soir, pour la dixième fois peut-être. Mon fils de huit ans le voyait, lui, pour la première fois. Je me suis davantage divertie à regarder sa joie et son admiration. Tantôt rieur, tantôt attentif, grave même, il vivait un conte de mille et une nuits. J'en suis revenue heureux pour plusieurs jours. Dans la voiture, le fiston commenta avec une extrême volubilité tout ce qu'il avait vu... jusqu'au moment où il s'endormit. C'est ainsi qu'il passa d'un merveilleux rêve à l'autre, en gardant la mine épanouie.



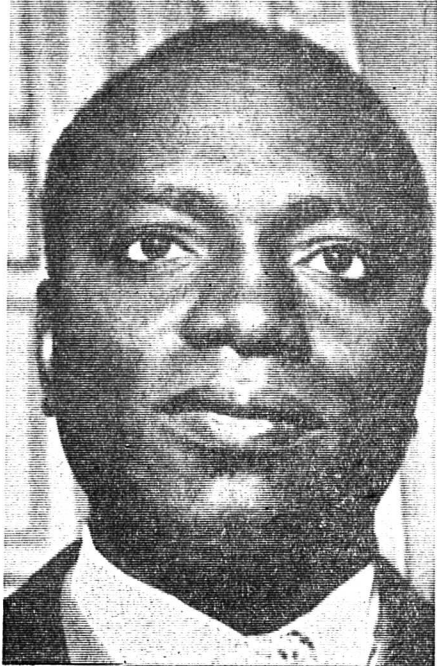
Le très... américain sujet d'affiche « Holiday on ice »



NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

AUJOURD'HUI DEBUTE LA CONFERENCE DE BAMAKO

Optimisme souverain affiché par Hassan II et Ben Bella



Les quatre grands de la conférence de Bamako : de g. à dr. : Hailé Sélassié et Modidibo Keita, président du Mali, sous la médiation desquels Hassan II et Ben Bella essaieront de s'entendre.

RABAT, 28 * « Nous formulons l'espoir que les pourparlers qui vont commencer aboutiront à des résultats positifs, car, en ces circonstances, nous assumons des responsabilités historiques qui engagent l'avenir des générations présentes », a notamment déclaré le roi Hassan II dans le discours qu'il a prononcé hier soir sur les antennes de la radiodiffusion nationale.

« Quelle que soit la gravité des problèmes et les difficultés de les résoudre, il n'en demeure pas moins que les peuples du maghreb arabe doivent s'engager résolument sur le chemin de l'avenir la main dans la main, car aucune force ne serait en mesure d'aller à l'encontre de cette volonté. » Nous devons donc œuvrer dans ce sens si nous voulons être logiques avec

nous-mêmes, nous conformer à nos réalités historiques et répondre aux aspirations de nos peuples. » Pour réaliser ces objectifs, nous devons nous abstenir de susciter des conflits d'ordre idéologique de nature à entraver tout effort de rénovation nationale et à précipiter la paisible Afrique du Nord dans le gouffre des convulsions et de l'instabilité. »

Et le souverain d'ajouter : « Nous nous rendons donc à Bamako animé par le sentiment de faire triompher la vérité, fermement persuadé de la justesse de notre cause que nous défendons, certain de trouver auprès des Etats qui participent à cette conférence toute la compréhension nécessaire à l'égard de notre position susceptible de mettre fin à l'effusion de sang et de convaincre le gouvernement algérien de la nécessité impérieuse d'ouvrir le dossier des frontières. »

Après avoir affirmé sa volonté d'engager les négociations dans un esprit de loyauté et de sincérité, Hassan II souhaite « que l'Algérie n'entérine pas le fait accompli en acceptant une séquelle coloniale qu'elle s'est d'ailleurs engagée à liquider en vertu des accords passés entre son gouvernement provisoire et nous-mêmes, et que son gouvernement actuel a lui-même promis de respecter. »

LES CONFLITS RÉSOLUS !

« Nous sommes sûrs que nous aboutirons à la paix à la conférence de Bamako », a déclaré hier soir le président Ben Bella dans une allocution radiodiffusée.

« Nous partons très optimistes. L'agression marocaine ayant renforcé notre unité nationale : vous n'êtes pas sans ignorer que le conflit nous opposant à nos frères Mohan ou el Hadj et Ait Ahmed a été résolu », a ajouté M. Ben Bella.

Nous espérons que le 1er novembre, date anniversaire de notre révolution, sera une journée de paix et d'unité retrouvée après le malentendu avec nos frères kabyles et la fin du conflit algéro-marocain », a conclu le chef de l'Etat algérien.

CONCILE :

Hommage à Jean XXIII

ROME, 28 oct. - Le Concile a rendu un hommage solennel à Jean XXIII, qui l'a convoqué, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'élection du défunt pontife.

Salué par le chant du « Credo », entonné par les quelque 2500 pères conciliaires occupant les stalles de l'Aula, le pape est arrivé à pied.

S'étant revêtu des ornements sacrés, il est monté à l'autel et, assisté de NNS Diego Vanini, aumônier secret, Canius van Lierde, sacriste, et Enrico Dante, préfet des cérémonies apostoliques, il a célébré la messe basse. Un chœur de milliers de voix de pasteurs, représentant toute la chrétienté, répondait à ses prières. Dans la basilique, on remarquait, à une place d'honneur, les frères de Jean XXIII.

A la fin de la messe suivie de la bénédiction, l'éloge funèbre de Jean XXIII a été fait en français par le cardinal Léo Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles.

Nouvel ouragan dévastateur

POINTE-A-PITRE, 28 — Cinq disparus, dont 2 enfants, 14 blessés légers, plusieurs centaines de sans-abri, d'importants dégâts dans les plantations, 20 embarcations détruites ou endommagées, plusieurs routes et pont coupés, des lignes téléphoniques rompues, tel est le premier bilan du mauvais temps qui a sévi pendant 24 heures sur la Guadeloupe, notamment au sud de Basse-Terre par suite de l'ouragan « Helena ». Celui-ci ayant contourné la Guadeloupe dans la nuit de samedi à dimanche, le danger constitué par le vent était écarté, mais durant la nuit et la journée de dimanche des averses diluviennes s'abattaient sur le pays provoquant des inondations tandis que la mer démontée jetait à la côte plusieurs embarcations.

Grève assise dans une prison

SAN QUENTIN (Californie), 28 — Plus de 4000 détenus de la prison de San Quentin ont fait lundi une grève assise, tandis que 30 à 40 de leurs camarades occupaient les ateliers de la prison. On n'a pas eu de violence à déplorer.

Les fonctionnaires de la prison déclarent qu'ils pensent que ce fut une grève de sympathie pour les détenus de Folsom, qui, mardi dernier, avaient fait grève pour obtenir de plus hauts salaires et une réduction des heures de travail. Une soixantaine des meneurs de Folsom ont été transférés dans d'autres prisons, y compris San Quentin.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DU DAHOMEY EST DEJA TOMBE !

L'armée s'est emparée du pouvoir

COTONOU, 28 oct. - Des milliers de manifestants ont défilé lundi dans la capitale du Dahomey devant le palais présidentiel pour demander la démission du président Hubert Maga. Selon eux, la « révolution » ne peut être complète dans cet Etat de langue française de l'ouest africain tant que le président Maga n'a pas démissionné. M. Maga remplissait les fonctions de président et de premier ministre jusqu'à ce que le colonel Soglo, chef d'état-major du Dahomey, annonce dimanche la « dissolution » du gouvernement afin d'éviter la crise politique

qui menaçait. Les membres du gouvernement sont sous surveillance dans un camp militaire et l'armée veille à ce que le bon ordre soit maintenu. Les manifestations de lundi se sont déroulées sans incident et les manifestants ont déclaré qu'ils reprendraient le travail si M. Maga démissionne.

LES MILITAIRES AU POUVOIR

C'est le colonel Christophe Soglo, chef d'état-major général des forces armées dahoméennes, en tenue léopard, qui a annoncé la prise du pouvoir par l'armée, hier après-midi à 17 h. 03 (heure

gmt). L'annonce a été faite de l'esplanade de la Bourse du travail devant laquelle près de 10 000 Dahoméens attendaient depuis le début de l'après-midi le résultat de l'entrevue entre les représentants de l'Union générale des travailleurs du Dahomey, et MM. Juste Ahmadegby et Sourou Mgan Apithy, membres du gouvernement provisoire constitué hier après-midi par M. Hubert Maga, ancien chef de l'Etat dahoméen.

Dans sa déclaration, le colonel Soglo arguant de la gravité de la situation, a déclaré notamment qu'il avait décidé de prendre le pouvoir. Le gouvernement provisoire est dissous, a-t-il dit, et à cette annonce une ovation extraordinaire s'est élevée de la foule. L'assemblée nationale, a poursuivi le colonel Soglo, est également dissoute et la constitution votée le 26 novembre 1960 est suspendue. Elle sera revue dans le plus bref délai.

Première visite officielle à Berlin du chancelier Erhard

BERLIN, 28 oct. - Avec de grandes cérémonies protocolaires, M. Ludwig Erhard, élu il y a onze jours chancelier de l'Allemagne fédérale, a fait à Berlin-Ouest sa première visite officielle es qualités.

A l'aéroport de Tempelhof, M. Erhard déclara que le problème de Berlin ne saurait être résolu indépendamment du problème allemand.

Dans son allocution de bienvenue, M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin, déclara que M. Erhard, lorsqu'il était ministre de l'économie du gouvernement de Bonn, avait fait beaucoup pour le bien de la ville.

Après une entrevue entre quatre-vingt-cinq d'une heure, le chancelier Er-

hard assista à une séance du Sénat (gouvernement de la ville). Devant les sénateurs M. Brandt proclama que Berlin ne manquerait jamais de la volonté constructive qui doit lui permettre de remplir les tâches qui lui sont imposées. La principale de celles-ci, précisa le bourgmestre, est d'assurer le libre accès à Berlin-Ouest, de consolider les relations entre Bonn et Berlin, et d'assurer l'existence matérielle de la ville. Berlin n'envisage toutefois pas de présenter une longue liste de vœux au gouvernement de Bonn.

M. Erhard insista sur l'unité indissoluble entre Berlin et l'Allemagne occidentale.

MALGRE L'OPPOSITION DE PLUSIEURS DEPUTES

L'Assemblée nationale a voté les crédits pour l'Algérie

nous ne devons pas continuer à verser des milliards dans un tonneau sans fond. »

ESPOIRS DEÇUS

Le premier ministre a répondu en défendant le principe même de l'aide aux pays sous-développés en général et de la coopération avec l'Algérie en particulier.

Il a rappelé les motifs d'ordre économique, culturel et politique qui dictent l'attitude de la France en ce domaine. Toutefois, il a admis que les espoirs mis dans une coopération confiante avec l'Algérie ont été déçus par certaines initiatives du gouvernement Ben Bella. Ainsi, a-t-il dit, les conditions mêmes de cette coopération vont se trouver modifiées. L'aide que nous continuerons à apporter à l'Algérie sera mesurée par le comportement du Gouvernement algérien à l'égard de la France. Il n'est pas question de toucher au concours que nous apportons à l'Algérie dans le domaine culturel ni dans le domaine de « l'aide liée », dont bénéficient des entreprises françaises. Mais si nous ne voulons pas diminuer par principe les crédits de « l'aide libre », du moins chaque tranche de cette dernière partie de notre aide à l'Algérie sera-t-elle subordonnée au respect des engagements pris. Le Gouvernement s'engage à en rendre compte au Parlement.

Et M. Pompidou a conclu : « Que les dirigeants algériens m'entendent : c'est d'eux que dépend l'avenir de la coopération franco-algérienne. »

PARIS, 28 oct. * C'est par 251 voix contre 202, sur 469 votants, que l'Assemblée nationale a voté, hier, les crédits pour l'Algérie. La discussion de ce chapitre du budget français se situait dans un climat assez lourd.

Les mesures dont les Français demeurent en Algérie ont été victimes, le conflit algéro-marocain, les déclarations faites à une chaîne de radio américaine par M. Ben Bella sur les pétroliers algériens (déclarations atténuées par les propos plus apaisants du même Ben Bella enregistrés aujourd'hui par la télévision française) avaient créé une certaine nervosité, même parmi les soutiens les plus fidèles du Gouvernement.

« Si nous sommes disposés à aider l'Etat algérien nous mesurerons cette aide à la manière dont il se comportera à notre égard » a déclaré le premier ministre. M. Pompidou, intervenant dans le débat.

« Je souhaite, a-t-il encore dit, que les dirigeants algériens m'entendent et qu'ils comprennent que toute patience a des limites et que c'est d'eux et d'eux

seulement que dépend désormais la poursuite de la coopération. »

VOLUTION DES ACCORDS D'EVIAN

L'intervention de M. René Pleven a, d'autre part, été écoutée avec une extrême attention.

M. Pleven, avec modération mais fermement, a dit ceci : la nationalisation sans indemnisation préalable des biens français décrétée le 1er octobre par le Gouvernement algérien constitue la violation la plus grave des accords d'Evian. Nous attendons que le Gouvernement français réagisse. Nous ne lui demandons pas de dénoncer les accords d'Evian, mais nous considérons que sa responsabilité est engagée vis-à-vis de nos compatriotes spoliés. Nous demandons donc qu'une partie des crédits prévus dans le budget au titre de l'aide à l'Algérie soit bloquée, comme gage de l'indemnisation qui est due aux Français d'Algérie injustement dépouillés par le Gouvernement algérien.

Plusieurs orateurs, dont notamment l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Georges Bonnet, ont parlé dans le même sens : « M. Ben Bella viole les accords d'Evian. Nous ne pouvons et

Les « autonomistes » au gouvernement italien

ROME, 29 — La participation socialiste au gouvernement telle qu'elle a été proposée par M. Nenni, a été virtuellement approuvée par le congrès du P.S.I. C'est ce qui ressort de l'accueil fait hier soir par le congrès du parti à la réplique du leader socialiste aux orateurs de la tendance gauche qui se sont déclarés opposés à cette participation, si elle n'est

pas assortie de fortes garanties.

La majorité des délégués a en effet acclamé M. Nenni, à la fin de son intervention. Le leader socialiste a réaffirmé la nécessité pour le P.S.I. de ne pas laisser passer l'occasion qui se présente de participer aux responsabilités du gouvernement dans l'intérêt même des travailleurs et sans renier les idéaux

socialistes pour résister à la « droite économique » prête à reprendre son offensive, et la battre.

Cependant, ce n'est que ce soir, après le vote sur la motion que le courant « autonomiste » dirigé par M. Nenni est en train de rédiger, que l'approbation du congrès pourra être considérée comme définitivement acquise.